

Promotio Iustitiae

RAPPORT SPECIAL

Renouveler notre engagement à la foi qui œuvre pour la justice

Coordinateurs Sociaux des Conférences



**Secrétariat pour la Justice Sociale
et l'Écologie**

Editeur : Patxi Álvarez, sj

Coordinatrice de Rédaction : Concetta Negri

Traduction : Elizabeth Frolet

Original en espagnol

Promotio Iustitiae, publié par le Secrétariat pour la Justice Sociale et l'Écologie de la Curie Généralice de la Compagnie de Jésus à Rome, paraît en français, anglais, espagnol et italien, est disponible sur Internet à l'adresse suivante: www.sjweb.info/sjs/.

Si une idée vous a frappé dans ce numéro, n'hésitez pas à nous adresser brièvement votre réaction. Pour envoyer une lettre à *Promotio Iustitiae* à publier dans un prochain numéro, veuillez utiliser le numéro de fax ou l'adresse électronique indiquée au dos de la publication.

La reproduction d'articles est encouragée; merci de citer *Promotio Iustitiae* comme source, ainsi que notre adresse et de nous envoyer une copie de la reproduction.

Table des matières

Merci, Père Arrupe	5
1. Racine et fruits spirituels	8
1.1 Racines spirituelles.....	8
1.2 Le dialogue créatif entre la foi et la justice.....	11
1.3 Les fruits de notre engagement pour la justice issue de la foi	13
1.4 Les défis spécifiques de notre engagement à l'égard de la foi et de la justice	14
2. La nouveauté de notre contexte actuel.....	15
2.1 Les nouvelles réalités internationales	15
2.1.1 Mondialisation économique : croissance et exclusion.....	16
2.1.2 Les migrations.....	18
2.1.3 Dégradation environnementale.....	19
2.1.4 L'émergence d'un monde multipolaire.....	20
2.1.5 L'impact culturel.....	21
2.2 Nouvelles caractéristiques de la Compagnie	22
2.2.1 Quelques caractéristiques générales.....	22
2.2.2 La situation du secteur social.....	23
2.2.3 La dimension sociale.....	24
2.3 Les défis institutionnels qui se posent à la Compagnie.....	25
2.3.1 Les défis qui se posent aux travaux apostoliques.....	25
2.3.2 Défis qui se posent aux provinces.....	26
2.3.3 Défis qui se posent aux Conférences et à la Compagnie universelle	26
3. Le processus foi et justice.....	28
3.1 Aspects du processus foi et justice.....	28
3.2 Le processus foi et justice	30
4. Recommandations	33
4.1 La vie communautaire proche des pauvres	33
4.2 Collaboration avec les autres.....	34
4.2.1 Création de réseaux.....	34
4.2.2 Collaboration intersectorielle.....	35
4.2.3 Collaboration interprovinciale.....	36
4.2.4 Collaboration avec les autres	36
4.3 Coordination avec le secteur de la formation	37
4.4 Autorité apostolique de l'organisation	37
5. Penser au futur.....	39



Merci, Père Arrupe

Cher Père Arrupe

Nous avons appris, quelques années après que vous avez été élu Supérieur général par la CG 31 en 1965, que vous étiez convaincu qu'il fallait convoquer une autre Congrégation. Vous étiez convaincu qu'une nouvelle congrégation permettrait à la Compagnie de mener à bien le processus d'adaptation que le Deuxième Conseil du Vatican souhaite que les ordres religieux et les congrégations mettent en œuvre.

De nombreux théologiens jésuites qui avaient participé au Concile ont été élus membres de la Congrégation générale 31, où ils eurent la possibilité d'appliquer à la Compagnie la nouvelle vision fournie par le Concile. Certains analystes déclarèrent par la suite que cette congrégation représentait une réorientation majeure pour la Compagnie, mais quelques années plus tard les progrès semblaient encore insuffisants, et il fallait continuer à avancer.

Le Concile avait déclenché une véritable révolution au sein de l'Église. L'Église qui approfondissait sa foi dans le mystère du Christ et de la Trinité acquérait ainsi une meilleure connaissance d'elle-même et de sa relation avec le monde. Son regard sur le monde était dépourvu de sévérité mais empreint de compassion. Elle voyait un monde en pleine détresse qu'elle ne pouvait regarder avec indifférence.

Toi aussi, Père Pedro tu ressentais la douleur du monde. Tu contemplais le monde avec la compassion de ceux qui le voient avec les yeux de Dieu. Dès ta jeunesse, tu as été attiré par les endroits où habitaient les pauvres, et ta vocation de médecin t'a rapproché de la souffrance des malades. La catastrophe de la bombe atomique et ses innombrables victimes t'ont conduit au cœur même de l'horreur, dans ton Japon bien aimé. Tu as partagé à de nombreuses occasions des expériences profondes avec d'autres jésuites qui défendaient la cause des personnes défavorisées. Leur générosité t'a toujours ému et ton cœur battait au même rythme que le leur.

Ta vision d'un monde qui se dirigeait vers un carrefour historique a été clairvoyante. Tu as prévu que des transformations majeures se préparaient et qu'elles affecteraient le monde entier, un fait qui nous semble évident à l'heure actuelle. Tu as été particulièrement consterné par le fait que l'humanité possédait les moyens d'éliminer la faim, le sous-développement et la guerre, mais qu'elle n'en avait pas la volonté. Tu ne doutais pas du fait que la Compagnie devait être rénovée.

Le Père Kolvenbach a affirmé une fois que tu avais grimpé les sommets les plus vertigineux et que de là-haut tu voyais avec clarté l'horizon lointain. Tu es devenu le plus grand guide de

la Compagnie, car tu écoutais la voix de l'Esprit et que tu n'as jamais perdu de vue « le pilier de nuages » grâce auquel le Seigneur a guidé son peuple durant la traversée du désert.

Tu as finalement organisé la Congrégation générale 32 qui a commencé en 1974. Les conflits n'y manquaient pas. Rétrospectivement, elle fut le théâtre de débats créatifs qui ont permis au pouvoir de l'Esprit de s'infiltrer dans le corps de la Compagnie qui était prête à le recevoir. Cette Congrégation a été responsable de la nouvelle formulation de notre mission : « la mission de la Compagnie de Jésus à l'heure actuelle est de servir la foi, dont la promotion de la justice est une condition absolue. »¹ Promouvoir la justice signifiait travailler de telle sorte que le Royaume de Dieu puisse resplendir d'une luminosité toujours plus grande dans la réalité complexe de ce monde. En contemplant le monde en tant que tout indivis, la Congrégation a exprimé le désir compatissant de soigner toutes ses blessures et de faire en sorte que la Compagnie fasse tout son possible pour contribuer à cette guérison.

Le Décret 4 de la CG a eu des effets explosifs dans l'ensemble de la Compagnie. Il a transmis à certains jésuites l'énergie de travailler avec une générosité totale, jusqu'au sacrifice de leur vie. Il en a poussé d'autres à se rétracter face aux nouveautés et à l'inconnu et à se demander si l'héritage des premiers compagnons n'avait pas été trahi.

Tu as personnellement subi l'outrage, les accusations, l'incompréhension et la suspicion de ceux qui auparavant te faisaient confiance. Cependant, tu ne lâchais jamais le gouvernail, ni ne tournais le dos. Tu étais convaincu que l'Esprit inspirait la Compagnie dans ce moment historique, et tu voulais être fidèle à cet Esprit. Comme Saint Ignace le demandait au Supérieur général, tu « faisais preuve de la magnanimité et de la force d'âme » qui te permettaient de « supporter la faiblesse d'un grand nombre, d'entreprendre de grandes réalisations au service de Dieu notre Seigneur, et de persévérer dans cette action avec la constance nécessaire, sans perdre courage face aux contradictions. »²

Nous ne pourrons jamais te remercier suffisamment. Grâce à tes actions, nous sommes en bonne compagnie, celle des pauvres et de tant d'amis qui travaillent pour un monde plus beau et plus juste. Lorsque nous sommes avec eux, nous découvrons le visage des pauvres et du Christ humble des Évangiles.

Nous avons perdu des compagnons tout au long du parcours. Tu as été informé de certains de ces décès lorsque tu étais affaibli et incapable de communiquer. Tu ne pouvais nous dire ce que tu ressentais, mais tu étais certainement très affligé. Tu as peut-être réalisé que ces morts confirmaient l'appel qu'avait reçu la Compagnie, et le fait que le corps de la Compagnie pouvait accompagner le Christ qui « souffre dans son humanité » t'a consolé (SpEx 195).

Le monde actuel n'est pas plus juste que celui que tu connaissais. Il s'est rapetissé et l'amélioration des moyens de communication a multiplié les liens. Mais il continue d'être marqué par l'injustice, la faim, la guerre et la violence. La mission affirmée dans ce célèbre Décret 4 est encore plus urgente et importante que jamais, et elle ne suscite plus de conflits entre nous. Plutôt, cette mission structure notre lecture des Écritures, notre prédication des Évangiles, et notre compréhension de la foi, car nous comprenons que nous sommes invités à participer à la mission même du Christ.

Les jésuites sont moins nombreux sur le terrain qu'en 1975, et le nombre de nos membres continue à décliner. Aujourd'hui, notre Compagnie parle de nombreuses langues, et elle est

¹ CG 32, D. 4, n. 2.

² Constitutions, 728.

également très nuancée – elle est plus diversifiée. Tu aimerais toujours rencontrer tes confrères jésuites. Tu serais ravi par leur diversité et tu apprécierais de reconnaître en eux le même esprit que celui d'Ignace, qui était également celui qui t'a donné la vie. Tu as été pour nous un exemple splendide nous montrant comment la tradition ignatienne peut aider les personnes à devenir plus humaines et plus proches de Dieu.

En avril 2015, alors que nous célébrions le quarantième anniversaire du Décret 4 et que nous préparions la Congrégation 36, qui se tiendra l'année prochaine, les coordinateurs de la conférence de l'apostolat social se sont rencontrés à Rome afin de débattre de la manière de renouveler notre ardeur pour la justice qui naît de la foi. Nous avons ensuite exprimé la substance de ce dialogue dans un document sur les sources spirituelles de notre engagement pour la justice, les changements qui ont eu lieu dans la Compagnie et le monde, le défi que comporte le fait de promouvoir une plus grande solidarité dans la Compagnie aujourd'hui, et quelques recommandations concrètes qui nous permettront d'aller de l'avant.

Nous désirons adresser ce document à nos compagnons jésuites et aux associés laïques qui partagent notre mission, mais nous espérons également qu'il aidera de nombreuses autres personnes qui font partie de la famille ignatienne.

Avec ce document, nous espérons également vous offrir un petit hommage, sous forme de serment qui nous oblige à poursuivre l'engagement de la Compagnie à servir aujourd'hui le Christ pauvre et humble des Évangiles.

*Coordinateurs de la Conférence de l'Apostolat social*³

³ William Kelley sj (Amérique du Nord), Roberto Jaramillo sj (Amérique latine), José Ignacio García sj (Europe), Rigobert Minani sj (Afrique), Stanislaus Jebamalai sj (Asie du Sud), Benny Juliawan sj (Asie/Pacifique). Auxquels se sont joints Tom Greene sj (Amérique du Nord), Denis Kim sj (Asie/Pacifique), and Xavier Jeyaraj sj (Asie du Sud). La réunion a été dirigée par Luis Arancibia (Entreculturas, Espagne). Les coordinateurs ont été convoqués par Patxi Álvarez sj, Secrétaire pour la justice sociale et l'écologie (Rome).

1. Racine et fruits spirituels

Notre engagement en faveur des pauvres et de la transformation de ce monde brisé provient de la foi qui conduit à la justice. Notre foi nous inspire pour servir et nourrit les racines qui fructifient dans nos activités, et du même coup nos efforts au nom de la justice enrichissent notre foi. En étant proches des pauvres, et en partageant leurs luttes, nous vivons dans un lieu de grâce où nous rencontrons le Seigneur pauvre et humble des Évangiles et où nous obtenons de nombreux fruits spirituels.

Le besoin d'approfondir ces expériences spirituelles nous pousse à consacrer cette première section à l'examen des racines que nous avons découvertes, à l'étude du dialogue créatif entre la foi et la justice, et à la présentation de certains des fruits de la foi que notre travail pour la justice a produits. Nous mentionnons également quelques défis que nous devons relever à ce sujet.

1.1 Racines spirituelles

Ces dernières décennies nous ont fait comprendre que lorsque notre mission est soutenue par de profondes racines spirituelles, notre service pour les pauvres se transforme en lieu de rencontre avec Dieu, où nos échecs sont vécus sur fond d'espoir, et où nous pouvons apprendre à interpréter les signes du Royaume en tant que véritables dons de Dieu. Nos racines spirituelles nous aident à prendre la défense des victimes et à partager avec elles « leurs joies et leurs espoirs, leurs douleurs et leurs anxiétés. »⁴ Dans les cas malheureux où nous ne sommes pas nourris par ces racines, nous découvrons que nos motivations sont contaminées par des intérêts étrangers et que notre persévérance faiblit.

Il est donc important d'identifier ces racines et de les cultiver à la fois individuellement et communautairement. Elles constituent une source de solidarité avec les pauvres et avec les victimes de l'histoire. Dans les paragraphes qui suivront, nous les décrirons dans l'espoir d'en être nourris, et en retour de renouveler et renforcer notre engagement envers la justice et envers ceux qui sont les plus démunis.

a) Les **Écritures** lancent un appel urgent à prendre soin des parias. Ils représentent la tradition millénaire d'un peuple dont Dieu a été l'ami d'une vie (Wis 11,26), un Dieu qui a fait preuve de compassion vis-à-vis de ceux qui souffrent. Certains passages des Écritures sont particulièrement significatifs pour nous:

Les premières pages de la Genèse répètent la question que Yahvé a posée à Caïn après qu'il a tué son frère Abel : **“où es ton frère ?”** (Gen 4,9). Le Dieu révélé dans les Écritures n'oublie pas ceux qui sont abandonnés, mais nous rappelle leur grande valeur. Le Dieu de la Bible nous rend responsables des autres êtres humains. La question posée à Caïn touche toutes les victimes de l'histoire, en réparant leur dignité blessée. Être concerné par d'autres êtres humains, comme des frères et des sœurs qui font partie de notre famille, est au cœur de notre tradition judéo-chrétienne.

Yahvé en voyant les Hébreux asservis en Égypte a déclaré : **“J'ai vu la souffrance de mon peuple; j'ai entendu les cris que lui font pousser ses oppresseurs ; je connais ses douleurs”** (Ex 3,7). Yahvé est un Dieu compatissant qui n'est ni éloigné ni insensible, mais qui se rapproche de son peuple et qui exerce sa miséricorde à leur égard. Il est blessé par les souffrances de

⁴ Concile Vatican II, *Gaudium et Spes*, 1.

l'humanité et ressent les angoisses de chaque personne comme les siennes. Il ne ferme pas les yeux sur nos maux et nos angoisses, mais les partage avec nous. C'est Emmanuel, « Dieu avec nous ».

Par le truchement de son ministère, Jésus a transformé la compassion aimante de Dieu le Père en un programme de vie : « L'Esprit du Seigneur... m'a envoyé pour **apporter de bonnes nouvelles aux pauvres, pour annoncer aux captifs la délivrance et aux aveugles le retour à la vue, renvoyer en liberté les opprimés...** » (Luc 4,18). Jésus est venu redonner leur dignité aux oubliés et aux exclus, et il leur a consacré sa vie. Pour les personnes désespérées de son époque, Jésus était le Bon Samaritain (Luc 10,33-34) : mû par la compassion, il a sauvé les parias des égouts et des fossés ; il a nettoyé et s'est occupé de leurs blessures. Ses façons de voir, de sentir, et d'agir ressemblaient à celles du père du fils prodigue (Luc 15,20).

En tant que disciples de Jésus, nous sommes invités à agir de même au nom de nos frères et sœurs dans la détresse, car Jésus s'est identifié à eux : « **Ce que vous faites à l'un de mes plus petits frères et sœurs, c'est à moi que vous le faites** » (Mat 25,40). Imprégnés de l'esprit de ces mots, de nombreux chrétiens trouvent une consolation profonde dans le fait de servir ceux qui en ont le plus besoin, car ils voient en eux le Seigneur toujours crucifié.

b) **La contemplation de Jésus**, notre Seigneur bien-aimé produit en nous une connaissance interne de ses sentiments et attitudes, une connaissance qui nous montre comment vivre à son image. En contemplant calmement sa vie, nous en sommes stupéfaits, nous rentrons dans le cœur qui l'a poussé à agir, et nous apprenons à servir ceux qui souffrent et à partager leur vie.

Notre relation aimante à Jésus et l'affection que nous ressentons pour lui nous poussent à devenir les compagnons de sa mission, en étant toujours conscients de ceux qui souffrent, en sympathisant avec leur situation, et en les servant fidèlement. L'attirance que nous ressentons pour Jésus renforce notre désir de vivre comme lui, de suivre ses pas, surtout la façon dont il s'est rapporté aux pauvres.

c) **L'enseignement social** de l'Église est une autre source d'encouragement et de soutien pour notre service de solidarité. Au cours des cinquante dernières années, la Constitution Pastorale *Gaudium et Spes* (1965) du Concile Vatican II a servi de plateforme pour le développement ultérieur de ce corps de doctrine. *Gaudium et Spes* a été suivi de nombreuses encycliques et documents officiels qui ont consolidé son enseignement social et qui ont contribué à sa cohérence. Par voie de conséquence, cet enseignement est pleinement reconnu et accepté au sein de l'Église même s'il est peu connu des catholiques. Paul VI, Saint Jean-Paul II, Benoît XVI et François⁵ ont tous contribué à cet effort.

Lire ces documents et les porter à la prière nous a motivés dans notre mission de servir la foi et de promouvoir la justice. Il serait pratiquement impossible de comprendre notre engagement actuel sans ce cadre ecclésiastique qui lui donne son sens, son orientation et son soutien.

⁵ Les encycliques les plus importantes sont *Populorum Progressio* (1967) et *Octogesima Adveniens* (1971) de Paul VI ; *Laborem Exercens* (1981), *Sollicitudo Rei Socialis* (1987), et *Centesimus Annus* (1991) de Saint Jean Paul II; et *Caritas in Veritate* (2009) de Benoît XVI. Benoît a plusieurs fois mentionné le besoin de prendre soin du monde naturel. Un document essentiel de cette période a été *Justice in the World*, publié par le Synode universel des évêques en 1971. Le Pape François a récemment publié son encyclique *Laudato Si'*.

d) Au cours de ces dernières décennies, nous avons redécouvert que **vivre avec les pauvres et les servir constituait pour nous une profonde source religieuse**. Lorsque nous sommes parmi eux, nous ressentons l'action compatissante du Dieu de Jésus. Grâce à leurs nombreuses qualités et à l'énergie qu'ils réveillent en nous, les pauvres ont la capacité de nous évangéliser.⁶ Ils nous incorporent dans la logique des Évangiles. Vivre avec eux est pour nous une source de consolation ; cela augmente notre « foi, espérance et charité » et nous confère paix intérieure et joie dans le Seigneur.⁷

Aller à la rencontre des pauvres, nous a fait vivre une véritable expérience de Dieu. Un grand nombre de nos compagnons ont ressenti le besoin de réfléchir théologiquement à la signification de la vie partagée avec les pauvres, en témoignant de leurs expériences à travers la **théologie de la libération**. Leurs considérations nous aident à approfondir le mystère de Dieu compatissant qui est toujours actif parmi les démunis ; elles donnent un sens à nos actions, de l'espoir et renforcent notre désir de ne pas fléchir.

Vivre avec les pauvres nous a également permis de **connaître avec plus d'acuité le monde où nous vivons**. Notre réalité sociale n'a pas la même apparence lorsque nous l'observons de l'autre côté de l'histoire, du côté des victimes. En nous rapprochant des victimes, nous avons découvert l'injustice des structures opaques qui piègent et oppressent les pauvres.

La réalité vécue par les pauvres **révèle les dynamiques profondes de l'injustice**, surtout leur mépris de la dignité humaine et leur exclusion de ceux qui sont jugés 'indignes'. Parmi les pauvres, de nombreuses choses deviennent soudainement claires ; les pauvres nous offrent des points de vue intuitifs qui nous évitent de longs raisonnements, et ils nous transmettent des connaissances instinctives qui nous poussent à nous engager.

Les pauvres nous ont également permis de **mieux nous connaître** : nos peurs et suspicions, nos façons de réagir à l'injustice et à la pauvreté. Leurs façons d'affronter la vie nous remettent en question, surtout leur capacité à célébrer la vie, leur joie et leurs espoirs face à l'adversité. Ils nous forcent à questionner nos motivations les plus profondes. Lorsque nous nous rapprochons des pauvres et que nous nous laissons toucher par leur situation, nous sommes forcés d'affronter la vie avec plus de sérieux et de détermination, et en agissant ainsi, il est important de ne pas adopter des dogmatismes idéologiques.

e) Cette notre nouvelle compréhension de la réalité historique actuelle a également modifié notre façon de pratiquer les **Exercices spirituels**. Cette transformation a eu lieu au même moment où les universitaires jésuites faisaient de sérieux efforts pour améliorer nos connaissances des sources originelles de la spiritualité ignatienne. La première Semaine des Exercices s'ouvre désormais sur une considération des structures du péché. Pendant la Seconde Semaine nous contemplons les façons dont Jésus a recherché les pauvres, les malades, et les parias pour les guérir, et cela nous encourage à sentir ce que Jésus a ressenti. La Troisième Semaine nous permet de mieux comprendre la dynamique du mal, et elle nous aide à faire face aux défaillances des pauvres dans leurs luttes et aux nôtres lorsque nous vivons à leurs côtés. La Quatrième Semaine s'ouvre sur l'espoir du Royaume que Dieu nous a promis, le Royaume qui a déjà saisi les cœurs et les esprits d'un grand nombre de personnes.

f) Nous avons connu de nombreuses autres personnes – croyants et agnostiques – qui consacrent leurs vies à la construction d'un monde plus tendre et humain. Il existe d'innombrables personnes qui, dans la diversité de leurs traditions, manifestent le travail de

⁶ *Evangelii Gaudium* 198.

⁷ Cf. SpEx 316.

Dieu au nom de son Royaume. Leur exemple et leurs témoignages nous encouragent beaucoup et nous transmettent l'énergie nécessaire à notre propre travail pour la justice. Ils montrent clairement la signification et la beauté d'une vie consacrée à aider les plus démunis de la société, et ils nous convainquent que de nombreuses autres personnes sont nécessaires. Nous avons également appris à quel point il était nécessaire de collaborer avec eux à la grande tâche commune que nous partageons.

Nous nous voyons donc comme des pèlerins et collègues des pauvres et de ceux qui travaillent pour la justice : « nous avons souvent été touchés par leur foi, renouvelés par leur espoir, et transformés par leur amour. »⁸

1.2 Le dialogue créatif entre la foi et la justice

a) La mission énoncée dans le Décret 4 de la CG 32 a été une grâce et un don majeur pour la Compagnie, car elle nous a aidés à devenir les amis des pauvres et de ceux qui œuvrent pour un monde plus juste. À travers eux, le Dieu de la vie est devenu véritablement présent en nous. Cette mission n'a donc pas constitué seulement une obligation que nous avons contractée, mais correspond plutôt à notre tentative de répondre aux bénéfiques que nous avons reçus.

En reconnaissant que tout cela relève de la grâce, nous sommes devenus plus conscients de nos limites et de ce fait nous sommes devenus plus humbles. La mission est le travail de Dieu ; il le poursuit et nous invite à le partager. Nous sommes simplement les « serviteurs de la mission du Christ » (CG 34, D. 2). Nous n'avons pas le pouvoir de résoudre les problèmes de ce monde ; ils nous accablent. La transformation des cœurs humains et des structures sociales n'aura lieu qu'à travers la logique de la grâce.

b) Le Décret 4 a établi un **rapport mutuel entre la foi et la justice**. Il a interprété la promotion de la justice comme une exigence de la foi (n. 2). Il a également déclaré que les problèmes tels que la faim, la pauvreté, l'inégalité et la discrimination n'étaient pas seulement des problèmes sociaux ou techniques, mais qu'ils étaient également des problèmes « personnels et spirituels » qui exigeaient que les « Évangiles soient proclamés avec une vigueur nouvelle » (n.21). La foi et la justice ont besoin l'une de l'autre, et se complètent mutuellement.

L'équilibre proposé par le Décret n'a pas été atteint dans la pratique. Dans certaines provinces, une profonde division s'est créée entre les jésuites qui travaillaient dans le domaine de la justice sociale et ceux qui étaient actifs dans les ministères pastoraux et éducatifs. Ce qui a créé des malentendus et des conflits. Dans d'autres provinces, la « promotion de la justice » a été considérée comme une option idéologique. De nombreuses institutions ont eu du mal à en faire une option préférentielle pour les parias de la société. La mission a donc rencontré des résistances.

L'intégration réelle de la foi et de la justice exige de nombreux dialogues, des clarifications et un respect mutuel. Cette intégration a été partiellement obtenue durant les délibérations des Congrégations générales suivantes, spécialement la CG 34 et la CG 36, qui ont réaffirmé la mission de la foi et de la justice et qui l'ont définie plus clairement.⁹

⁸ Congrégation générale 34, D. 3, n. 1.

⁹ La CG 34 traite cette relation mutuelle entre la foi et la justice dans le Décret 2, nn 14-21. La Congrégation crée une unique mission générale en combinant le service de la foi et la promotion de la justice avec les dialogues interculturels et interreligieux.

La CG 34 a confirmé et encouragé nos actions en faveur des changements structurels, mais elle a souligné aussi le besoin de dialoguer avec les cultures et d'aider à les transformer, étant donné que les cultures constituent la base sur laquelle les structures économiques et politiques sont construites. La Congrégation a également mentionné l'importance du dialogue et de la collaboration avec les autres religions dans le but de construire un monde plus juste et plus humain.

La CG 35 a interprété notre travail pour la justice en termes de réconciliation et a appelé à une restauration de nos relations avec Dieu, avec les autres et avec la création (D.3). Elle a fait de l'attention portée à la création une composante essentielle de notre engagement à l'égard de la justice, en l'associant étroitement à la défense des pauvres.

Par voie de conséquence, notre compréhension de la justice a acquis de nouvelles significations profondes : elle est vécue comme une expression de la foi dans la miséricorde du Père, de la foi dans les dialogues avec d'autres croyances et d'autres cultures, de la foi qui défend la création et qui restaure les relations.

Mais il ne s'agit pas simplement d'une clarification logique. De hauts murs d'incompréhension ont été démantelés par la **solidarité qui régnait entre les compagnons, l'appréciation mutuelle des travaux de tout un chacun, et notre gratitude envers Dieu** pour la mission d'autres jésuites. Ces qualités nous ont aidés à percevoir l'unité de notre mission dans la grande diversité de nos travaux et de nos ministères.

Au bout de plusieurs décennies, il est généralement admis dans l'ensemble de la Compagnie que notre engagement pour la justice dérive de notre foi et non d'une option idéologique.¹⁰ Nous sommes donc fermement unis dans la croyance commune que notre mission consiste en « un service de la foi et en la promotion de la justice. »

c) Lorsque la foi et la justice sont intimement liées, **notre mission acquiert des caractéristiques uniques** :

- Créativité qui résulte de notre désir de répondre de façon efficace et transformatrice au Dieu qui travaille pour les enfants les plus pauvres. La créativité est le fruit de l'amour qui naît de la foi. C'est également l'expression du magis ignatien.
- Une perspective holistique et mondiale. Notre activité, quel que soit l'accent mis sur les intérêts locaux, devra se soucier du monde dans son ensemble et devra réveiller le désir de le transformer. Cette perspective est préfigurée dans la Contemplation de l'Incarnation dans les Exercices Spirituels : la Trinité « a le regard fixé sur toute la sphère de la terre, » voit la souffrance de l'humanité, et décide de la sauver (SpEx 102).
- Projets à long terme avec des processus qui respectent le calendrier de Dieu et le rythme des communautés humaines. La construction du Royaume est une tâche durable qui ne s'accomplira qu'à travers l'action de Dieu jusqu'à la fin des temps.
- La pratique du discernement, qui cherche à découvrir dans notre réalité toujours ambiguë la présence de l'Esprit qui rapproche de plus en plus l'Histoire de son accomplissement.

¹⁰ La Pape Benoît XVI a déclaré dans son « Adresse à la Congrégation générale 35 » (n.8) en référence à l'option pour les pauvres, « l'option préférentielle pour les pauvres est implicite dans la foi christologique en un Dieu qui s'est fait pauvre pour nous... Pour nous, le choix des pauvres n'est pas idéologique, mais est né des Évangiles. »

- La combinaison de l'attention compatissante envers les personnes et des activités qui transforment les structures.
- Comprendre que les personnes et les communautés sont les créateurs de leur propre histoire et non les simples bénéficiaires de nos services. Cette compréhension nous conduit à reconnaître leur dignité et à les aider à devenir les protagonistes de leurs propres croissance et développement.
- Plus l'intégration de la foi et de la justice dans notre mission sera complète, plus la mission possédera ces mêmes caractéristiques.

1.3 Les fruits de notre engagement pour la justice issue de la foi

Nous pouvons identifier quelques fruits pour la Compagnie qui sont nés de notre engagement à l'égard de la justice.

- Nous avons incorporé l'esprit de l'engagement pour la justice dans tous nos ministères, et nous avons mieux compris sa portée et ses possibilités. Nous réalisons maintenant que cette mission *appartient à tout le corps de la Compagnie* et qu'elle ne peut être considérée comme étant la possession exclusive d'aucun secteur.
- La CG a prononcé une mise en garde prophétique déclarant que travailler pour la justice exigerait que nous en payions le prix (D. 4, n.46), et le Père Arrupe a répété cet avertissement dans ses discours après 1975. Dès lors, *plus de cinquante compagnons jésuites sont morts de façon violente* dans les endroits où ils travaillaient.
- Aujourd'hui, nous sommes beaucoup plus *humiles* face aux problèmes de l'humanité. Ayant réalisé à quel point nous étions faibles face à ces questions, nous sommes maintenant conscients de la nécessité de collaborer avec d'autres personnes et groupes pour partager notre mission. Nous reconnaissons le besoin de créer des réseaux avec eux et d'y contribuer avec nos propres ressources.
- Nous *partageons aujourd'hui notre foi* avec des hommes et des femmes de notre époque et nous marchons à leurs côtés. Leurs espoirs et leurs déceptions deviennent les nôtres, et nous nous efforçons de partager avec eux l'espoir issu de notre foi dans l'amour universel et inconditionnel de Dieu.
- Notre relation avec les autres nous permet de nous *rapprocher des problèmes dans toute leur complexité*. Elle permet à nos esprits et nos cœurs de soulever des questions sur la dégradation de l'environnement, sur la discrimination à l'encontre des femmes, sur le besoin d'une perspective multiculturelle, etc.
- Nous reconnaissons en même temps *que notre foi s'est purifiée et s'est enrichie* à travers notre service offert aux pauvres. Comme l'a déclaré la CG 34, « Notre service, spécialement parmi les pauvres, a approfondi notre vie de foi, (de sorte que) notre foi est devenue plus pascale, plus compatissante, plus tendre, plus évangélique dans sa simplicité. »¹¹
- Nous comprenons maintenant que notre *vœu de pauvreté* est étroitement lié à l'option pour les pauvres.¹² C'est un signe de solidarité évangélique et une condition de notre crédibilité.

¹¹ GC 34, D. 2, n. 1.

¹² Ceci est traité dans le Décret 9 de la CG 34.

Notre amitié à l'égard des pauvres nous permet de comprendre la signification de ce vœu et de le vivre dans une plus grande authenticité.

- Notre *prière* se soucie plus des besoins des pauvres.

1.4 Les défis spécifiques de notre engagement à l'égard de la foi et de la justice

Nous avons également reconnu quelques défis spécifiques sur lesquels nous devons travailler. Nous posons les questions suivantes :

- *Comment pouvons-nous partager notre tradition spirituelle avec les pauvres, avec les non-catholiques et avec les populations autochtones ? Il y a déjà eu des expériences couronnées de succès, mais il y a encore beaucoup à faire. Étant donné que la spiritualité ignatienne aide les personnes à devenir les protagonistes de leur propre histoire, elle peut être particulièrement bénéfique pour les pauvres.*
- *Comment pouvons-nous enrichir notre liturgie et autres célébrations avec notre expérience du service pour les pauvres, de sorte que notre mission ait un sens pour eux et qu'elle s'enrichisse à leur contact ? Comprendre ce point nous aidera également à retrouver la dimension mystique qui fait partie de la promotion de la justice.*
- *Comment pouvons-nous faire en sorte que la formation jésuite devienne un moment qui encourage les jeunes hommes à vivre l'expérience fondatrice du service pour les pauvres et qui leur inculque le désir de transformer et d'humaniser notre structure sociale ?*

Questions à discuter en groupe :

- Quelles sont les racines spirituelles qui vous poussent à travailler pour la foi et la justice ?
- Quelles sont les caractéristiques de notre mission qui nous aident à renforcer l'enrichissement mutuel de la foi et de la justice ?
- Votre foi a-t-elle été renforcée par le service pour ceux qui sont exclus ?
- Selon vous, quels sont les principaux défis auxquels nous faisons face (au niveau personnel et communautaire) si nous voulons intégrer la foi et la justice ?

2. La nouveauté de notre contexte actuel

De nombreuses réalités se sont modifiées depuis 1975, tant dans le monde qu'au sein de la Compagnie. Dans cette section, nous traiterons certains de ces changements et indiquerons les enjeux qui sous-tendent cette nouvelle époque historique. Nous présenterons d'abord de façon sommaire quelques-unes des transformations qui ont eu lieu dans le monde.

2.1 Les nouvelles réalités internationales

Nous avons distingué trois réalités mondiales qui étaient déjà évidentes en 1975. D'abord, la **décolonisation de l'Afrique** et la naissance de nombreuses nouvelles nations qui cherchaient leur identité nationale et s'efforçaient de développer leur économie. Le processus de construction de nouveaux états a été long et compliqué, surtout en raison du fait que ces nations étaient obligées de former des alliances internationales conformément à la logique de la Guerre Froide.

La seconde réalité était la **Guerre Froide** qui était le produit de la confrontation entre les blocs capitaliste et communiste, qui comprenaient la plupart des pays dans le monde. Ces deux grandes puissances qui visaient à l'hégémonie mondiale représentaient des modèles sociaux, politiques et économiques très différents. La plupart des conflits armés durant ces années étaient fortement influencés par ce conflit géopolitique.

Une troisième réalité, moins évidente en 1975 a été le choix du monde occidental de limiter l'expansion de l'État - providence, qui avait été le modèle de croissance et de développement adopté par l'Occident après la Seconde Guerre mondiale. La crise économique des années 70 a remis ce modèle en question et a conduit à la **mondialisation économique des politiques** promue dans les années 80 par Thatcher au Royaume-Uni et par Reagan aux États-Unis.

Nous ne mentionnerons que trois événements parmi tant d'autres qui ont joué un rôle clé durant les années suivantes :

- En 1979, *l'économie chinoise a pris son essor*.¹³ La croissance exponentielle qui a eu lieu au cours des années suivantes a fortement augmenté son influence internationale.
- En 1989, la *chute du mur de Berlin* qui a conduit à l'effondrement du bloc communiste et à la perte de crédit qui s'en est suivi pour l'ensemble du système soviétique. Les pays les plus touchés par cet effondrement ont subi de fortes tensions qui ont souvent produit des conflits internes, spécialement entre groupes ethniques. De nombreuses frontières internationales ont été modifiées. Étant donné que le capitalisme occidental semblait l'unique option viable possible pour le développement économique, la mondialisation des entreprises a été très fortement stimulée. Il a semblé pendant un certain temps que le monde entier partageait le même destin.
- En septembre 2001, *des extrémistes ont attaqué les Tours jumelles à New York*, ce qui a déclenché une campagne contre le terrorisme international d'inspiration musulmane, notamment la guerre en Afghanistan (2001) et l'invasion de l'Irak (2003). Ces conflits ont gravement

¹³ La troisième plénière du Onzième comité central du parti communiste chinois qui a été décisive, s'est tenue en décembre 1978. Les processus de réforme ont commencé à partir de cette plénière sous la direction de Deng Xiaping.

fragilisé le monde musulman, qui était déjà secoué par de longues années de conflit avec Israël et la guerre brutale entre l'Iran et l'Irak (1980-88).

Le monde dans lequel nous nous trouvons aujourd'hui est très différent de celui de 1975. Concrètement, il est plus mondialisé, de sorte que les événements affectent tous les pays simultanément. Mais ils touchent des pays différents, des couches sociales différentes, et des groupes ethniques différents, de différentes manières.

Nous avons mentionné ici certains événements qui affectent gravement les vies de millions de personnes et qui influencent directement les communautés et les personnes qui sont servies par notre réseau apostolique.

2.1.1 Mondialisation économique : croissance et exclusion

La mondialisation économique qui a commencé dans les années 80 a été promue par de grands organismes internationaux tels que le Fonds monétaire international (FMI), la Banque mondiale (BM) et l'Organisation mondiale du commerce (OMC).¹⁴ Ces entités déterminent le programme économique international et possèdent les mécanismes nécessaires pour le mettre à exécution.

Parmi les mesures proposées par ces entités on peut citer la libéralisation des marchés par le biais de la suppression des droits de douane, la réduction des barrières contre les investissements étrangers, la privatisation des entreprises nationales, et la dérégulation des marchés. Leur objectif global est de créer un marché international étendu où tous les pays s'efforcent de se spécialiser dans la production de biens qu'ils peuvent exporter profitablement, tout en important des biens qui peuvent être produits à moindre coût autre part. Une telle mondialisation permet aux marchés financiers de se développer encore plus rapidement que l'économie réelle.

Simultanément, des **ajustements structurels** sont imposés dans le but de restructurer la dette ou pour gérer les crises économiques ; ces ajustements ont habituellement des conséquences très négatives sur les personnes les plus pauvres dans les pays touchés. Les politiques de libéralisation ouvrent généralement les frontières des pays aux investissements de capitaux étrangers.

Ces mesures ont produit une forte **augmentation du commerce international** et une **croissance économique durable** dans la plupart des régions de la planète. La croissance ne s'est ralentie qu'après la crise économique de 2008, bien que différemment selon les pays.

Étant donné que la croissance économique des pays en développement a été supérieure que celle des pays riches, **l'écart substantiel qui existait entre les pays riches et pauvres** a généralement diminué.

Et au cours des trente dernières années, un milliard de personnes ne vivent plus en situation de pauvreté extrême, ce qui signifie qu'elles ont maintenant un revenu supérieur à 1,25 USD par jour et par personne. Parmi celles-ci, environ 700 millions de personnes sont chinoises. Une grande partie de la réduction de la pauvreté a été obtenue en fournissant des subventions directes ou assorties de conditions pour les populations les plus pauvres, surtout en Amérique latine. Par ailleurs, le nombre de personnes qui vivent dans la pauvreté (avec un revenu par

¹⁴ L'OMC avait beaucoup de pouvoir jusqu'au Cycle de Doha (2001), lorsque les différences entre les pays riches et les pays en développements ont commencé à entraver les activités de cet organisme.

habitant variant entre 1,25 et 2 USD par jour) a à peine changé, il se maintient à environ 2,4 milliards. Le nombre d'enfants scolarisés augmente et l'espérance de vie continue à s'allonger.

L'Afrique subsaharienne mérite une attention particulière. Elle a été très touchée par la crise de la dette des années 80. De 1980 à 2005, le nombre de personnes y vivant en situation d'extrême pauvreté a doublé, passant de 200 millions à 400 millions. Cette tendance s'est modifiée en 2008, lorsque 12 millions de personnes se sont dégagées de cette situation. Ce fut la première fois que moins de la moitié des Africains vivaient en dessous du seuil de pauvreté.¹⁵ Cela a été principalement la conséquence d'une croissance économique continue. Au cours de la dernière décennie, l'Afrique a enregistré une croissance de 5 %. L'Afrique doit maintenant relever le défi de poursuivre sa lutte contre la pauvreté, alors qu'en 2050 sa population est supposée doubler, en passant de 1,1 milliard à 2,4 milliards.

Malgré la baisse de l'extrême pauvreté, les **inégalités économiques ont augmenté sensiblement** ; cette augmentation a eu lieu dans la plupart des pays à partir des années 80¹⁶ et a été confirmée par plusieurs rapports publiés à partir de 2011.¹⁷ Le fossé se creuse entre les ouvriers formés techniquement et ceux qui ne possèdent qu'une formation générale, ce qui a engendré un double marché. Les inégalités de richesse entre les plus riches et les plus pauvres s'aggravent également. Lorsque la croissance économique est faible, les populations riches s'en sortent généralement bien, tandis que les salariés voient leurs revenus diminuer.¹⁸

Les inégalités ne s'aggravent pas seulement, elles deviennent scandaleuses. En 2007, le cinquième (20 %) de la population mondiale la plus fortunée recevait 83 % de la richesse produite, tandis que les deux cinquièmes (40 %) des populations les plus pauvres ne recevaient que 3 % de la richesse mondiale.¹⁹ Près de 1,3 milliard de personnes vivent sans électricité, 2,6 milliards n'ont pas d'équipement sanitaire, et 900 millions de personnes n'ont pas accès à de l'eau salubre et potable.²⁰ En 2014, environ 800 millions de personnes souffraient de malnutrition²¹ tandis qu'environ 1,9 milliard de personnes étaient en surpoids.²² **L'exclusion économique** que nous constatons sur la planète à l'heure actuelle est d'autant plus déplorable que nous avons la possibilité de l'éviter.

¹⁵ The Economist, *Global poverty. A fall to cheer*, 3 mars 2012.

¹⁶ L'Amérique latine fait exception à cette règle, car les inégalités ont diminué grâce aux politiques visant à corriger ces déséquilibres. Néanmoins, les niveaux d'égalité initiaux étaient supérieurs à la plupart des pays dans le monde. Malgré cette tendance générale, le Mexique et le Chili ont enregistré une hausse des inégalités.

¹⁷ Un rapport décisif publié par l'OCDE en 2011, *Divided we stand : why inequality keeps rising* (Nous sommes divisés : pourquoi les inégalités se creusent-elles ?) faisait ressortir une sensibilisation générale vis-à-vis l'aggravation des inégalités. L'OCDE a publié un nouveau rapport en 2015, *In it together : Why less inequality benefits all* (Tous logés à la même enseigne : pourquoi la réduction des inégalités bénéficie à tout le monde), qui met l'accent sur les avantages associés à une plus grande égalité.

¹⁸ Ceci est la thèse fondamentale du livre de Piketty en 2013, *Le Capital au XXI^e siècle*, pour qui la croissance constante des inégalités ne pourra être inversée qu'en prélevant plus d'impôts sur les fortunes des personnes les plus riches.

¹⁹ UNICEF, *Global Inequality: Beyond the Bottom Billion – A Rapid Review of Income Distribution in 141 Countries*, à <http://goo.gl/xWepsQ>, consulté en septembre 2015.

²⁰ Banque mondiale, 2012, *From Growth to Inclusive Green Growth: The Economics of Sustainable Development*, à <http://goo.gl/MKA8K5>, consulté en mai 2015.

²¹ FAO, 2014, *The State of Food Insecurity in the World 2014*, à <http://goo.gl/Liibq7>, consulté en septembre 2015.

²² OMS, 2015, *Obesity and Overweight*, à <http://goo.gl/pgRYph>, consulté en septembre 2015.

Certains groupes humains souffrent particulièrement des effets de l'exclusion. Dans la plupart des pays, par exemple, **les femmes** occupent un rôle subordonné chez elles et dans leur religion. Elles sont exposées à des actes de violence domestique, et leurs salaires sont inférieurs à ceux des hommes qui remplissent les mêmes tâches. La scolarisation des filles est inférieure à celle des garçons et dans certains pays il est courant d'avorter les bébés de sexe féminin.

Un grand nombre de **jeunes** fait également partie des exclus, et a souvent du mal à trouver des emplois rémunérateurs. Par voie de conséquence, leurs perspectives d'avenir sont limitées et peuvent susciter des révoltes sociales, telles qu'elles ont eu lieu durant le Printemps arabe au cours duquel les jeunes ont joué un rôle important.

La délocalisation des affaires et l'externalisation de la production dans des pays à bas salaires ont accru la précarité du travail et détérioré les conditions de travail. Le nombre de jeunes travailleurs pauvres augmente dans le monde entier ; ce sont des personnes qui ont un travail, mais dont le salaire ne couvre pas les besoins de base de leurs familles.

Le Pape François a critiqué ce type d'économie, la nommant « une économie de l'exclusion et de l'inégalité ». C'est une économie où les personnes exclues ne sont même pas « exploitées », mais considérées comme des « déchets inutiles. »²³ L'injustice, a-t-il déclaré, est à la racine de ces maux.²⁴

2.1.2 Les migrations

Les migrations internes à l'intérieur des pays ont produit une **urbanisation rapide**. On estime que 2010 a été la première année de l'histoire où la population urbaine mondiale a dépassé la population rurale. Ce phénomène a été accompagné d'une multiplication de taudis qui s'étalent et où vivent des pauvres qui souffrent des pires formes d'exclusion et de discrimination. Il est prévu que cet exode vers les villes se poursuive au cours des prochaines décennies.

Les **migrations forcées** ont également augmenté dans le monde en raison des violences, des guerres, des expropriations foncières, de la présence de groupes armés – ou en raison de la dégradation environnementale – du déboisement, des sécheresses, de la contamination des sols et de l'eau. Les gangs criminels qui exploitent les migrants sans papiers se dirigeant vers des pays plus riches ont proliféré. La Méditerranée, le couloir méso-américain, la zone qui sépare le Mexique et les États-Unis, et la mer d'Andaman sont tous devenus des frontières de la mort. Le nombre de réfugiés et de personnes déplacées à l'intérieur des pays dans le monde a maintenant atteint 51 millions²⁵, le nombre le plus élevé depuis la Seconde Guerre mondiale²⁶. Environ 38 millions de personnes parmi ce total sont des **déplacés internes**, quantité la plus importante au cours des dix dernières années.

De nombreuses autres personnes quittent leur pays afin de trouver de meilleures conditions de vie et pour aider leurs familles dans leur pays d'origine. Actuellement, plus de 200 millions

²³ *Evangelii Gaudium* 53.

²⁴ *Ibid.* 202.

²⁵ UNHCR, à <http://goo.gl/H64qkA>, consulté en 2015. Ce chiffre a augmenté depuis que les coordinateurs sociaux se sont rencontrés en avril à Rome, en raison de la crise que vit l'Europe depuis l'arrivée de réfugiés principalement syriens et afghans.

²⁶ UNHCR, 2015, *Global Trends: Forced Displacement in 2014*, à <http://unhcr.org/556725e69.html>, consulté en 2015.

de personnes résident hors de leur pays d'origine. Ce phénomène qui s'amplifie rapidement modifie la composition culturelle et ethnique de nombreux pays, en les rendant beaucoup plus hétérogènes. **La diversité est le signe de notre époque** ; elle peut être vécue comme une chance, mais également comme une menace.

Simultanément, les pays aggravent les peines pour les migrants illégaux qui sont souvent déportés et enfermés dans des centres de détention. Dans de nombreux pays, ces centres fonctionnent comme des prisons. D'autre part, les populations locales deviennent de plus en plus **négatives** à l'égard des migrants, et certains partis politiques vont jusqu'à exacerber ces sentiments afin d'obtenir plus de votes.

Ces préoccupations ont conduit la Compagnie à créer un éventail d'activités qui répondent aux besoins des réfugiés – à travers le Service des réfugiés – et des migrants. Ces dernières années, un réseau mondial de plaidoyer ignatien pour les migrants a été créé qui s'efforce de promouvoir une réponse intégrale et internationale des jésuites qui travaillent dans ce domaine.²⁷

2.1.3 Dégradation environnementale

Le problème de la dégradation environnementale et de ses conséquences a commencé à être évoqué en 1975. Durant la décennie suivante, le changement climatique a fait l'objet d'une attention croissante et d'études sur ses effets sur le long terme et sur les coûts associés à la lutte contre ces désastres.²⁸

En 1997, les nations industrialisées ont signé le Protocole de Kyoto, conformément auquel elles s'accordaient à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre²⁹. L'accord est entré en vigueur le 16 février 2005.

Au cours des 40 dernières années, la détérioration de l'environnement est devenue encore plus évidente : réchauffement mondial, déboisement, contamination de l'eau douce, déchets toxiques et non toxiques, perte de la biodiversité à travers l'extinction des espèces, etc. Des catastrophes menacent tous ces domaines dans le futur si nous continuons à produire et à consommer comme nous le faisons maintenant : la température mondiale moyenne augmentera de 2 °C, le niveau de la mer augmentera dramatiquement, des conflits armés naîtront pour contrôler les approvisionnements en eau, et la sixième grande extinction de la vie sur terre pourrait avoir lieu. Malgré tout, et cela est une bonne nouvelle, nous avons encore le temps d'éviter les plus désastreuses de ces évolutions.

Les activités minières causent des conflits, des expropriations foncières, et contaminent l'eau et les sols. En effet, ces industries appliquent et étendent un **modèle prédateur d'exploitation de la nature**. Les extractions minières ont atteint des niveaux sans précédent, et présentent de sérieux problèmes pour les communautés qu'elles touchent.

²⁷ Les réalités auxquelles répond ce réseau sont décrites dans [Promotio Iustitiae 113](#).

²⁸ La première réunion du *Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC)* a eu lieu en novembre 1988. Le concept de changement climatique avait fait l'objet d'une attention sérieuse dès 1965, lorsque le Président Johnson a reçu un rapport de son Conseil scientifique signalant que « les changements climatiques causés par une concentration supérieure de dioxyde de carbone pourrait être très nocifs pour l'homme. »

²⁹ Ils convinrent de réduire leurs émissions d'au moins 5% entre 2008 et 2012, en prenant comme référence les niveaux de 1990.

Les groupes humains les plus pauvres sont les plus vulnérables face à la détérioration environnementale et aux conséquences des activités minières. Les **communautés autochtones** que les jésuites accompagnent dans leur lutte pour résister aux effets de cette situation sont particulièrement touchées par ces activités. Malheureusement, un grand nombre de groupes autochtones dans le monde sont exposés à ces dangers.

Mais heureusement que la **prise de conscience des problèmes de l'environnement** se renforce, et que le nombre de groupes de la société civile adoptant des mesures pour lutter contre la détérioration écologique augmente. De nombreuses organisations et mouvements sociaux accompagnent les communautés, en sensibilisant le public aux problèmes et en exerçant une pression sur les hommes politiques afin qu'ils adoptent des lois contre les abus. Ils proposent également des styles de vie moins attachés à la consommation et plus respectueux de l'environnement.

La Compagnie a récemment publié deux documents qui permettent de faire la lumière sur la situation dans laquelle nous nous trouvons : [Nous vivons dans un monde brisé : réflexions sur l'écologie](#) (1999) et [Guérir un monde brisé](#) (2011). Ces deux documents attirent l'attention sur les problèmes environnementaux et invitent tous ceux qui sont liés aux communautés et aux institutions jésuites à y réfléchir. La Congrégation générale 35 (2008) a également apporté sa contribution lorsqu'elle a présenté la Création comme une des réalités avec lesquelles nous devons nous réconcilier (Décret 3).

Nous sommes conscients au sein de l'apostolat social du besoin d'offrir notre propre contribution, et les différentes Conférences ont fait à cet égard des efforts sensibles. La page Web [Ecojesuit](#) nous informe des nombreuses réflexions faites par la Compagnie et des expériences qu'elle mène de plus en plus efficacement dans ce domaine.

Nous avons également créé un réseau pour la gouvernance des ressources naturelles et des minéraux³⁰, dans le but d'accompagner et de protéger les communautés rurales et autochtones menacées par les pratiques dangereuses des opérations minières actuelles.

2.1.4 L'émergence d'un monde multipolaire

La croissance rapide de la **Chine** au cours des quarante dernières années l'a transformée en un acteur mondial essentiel. Les dimensions économiques et démographiques colossales de la Chine, ses investissements dans le monde entier, et ses produits qui atteignent tous les marchés ont provoqué un réalignement géostratégique majeur.

La Chine pratique ce que l'on nomme un « capitalisme d'État », considéré par certains comme une alternative au capitalisme libéral de l'Ouest. En Chine, l'état exerce une forte autorité dans la sphère économique et est l'acteur principal contribuant à la croissance économique. La Chine a commencé à offrir ce modèle à d'autres pays, spécialement en Afrique où elle est devenue l'investisseur étranger le plus important.

Un facteur important contribuant à la croissance de l'économie chinoise est l'exode des travailleurs ruraux vers les villes. Leur nombre est maintenant estimé à 200 millions, et nombre d'entre eux sont dépourvus de documents migratoires, et des droits qu'ont les autres citoyens.³¹

³⁰ [Promotio Iustitiae 118](#) et [Promotio Iustitiae 110](#) fournissent des informations sur ce réseau.

³¹ Les migrations vers les villes sont règlementées par un système nommé hukou, qui date de l'époque de Mao. Seules les personnes qui possèdent l'autorisation officielle (hukou) sont considérées comme

La Chine et ces pays vivent un processus qui peut être nommé **modernisation compressée**, qui touche rapidement et directement l'ensemble de la Chine. Les secteurs plus traditionnels sont brutalement secoués par ces changements rapides, et même l'ensemble de la population est sérieusement mis à l'épreuve.

Finalement, l'évangélisation de la Chine est d'une très grande difficulté pour l'Église. Il est possible de répandre le message des Évangiles, mais ce sera une activité très éprouvante et délicate.

Le **monde islamique** traverse une période historique de tensions internes graves et de conflits. De nombreux pays souffrent des ravages de la guerre, d'attaques terroristes, et d'autres conflits armés. Le Moyen-Orient est le théâtre de luttes complexes pour le contrôle de la région, une lutte où les Sunnites et les Shiites jouent un rôle décisif. Un grand nombre de jeunes dans la région ont des perspectives d'emploi et de bien-être très médiocres, et leur mécontentement explique en partie les récentes explosions de protestations connues sous le nom de Printemps arabe. Dans d'autres régions du monde, les communautés musulmanes sont traversées par de multiples tensions culturelles et politiques.

Ces dernières années, le terrorisme islamique s'est étendu en dehors de la région. L'impact du fondamentalisme islamique a été une des causes des guerres menées par les coalitions internationales dans la région ; il a également alimenté des attitudes occidentales négatives à l'égard du monde islamique. Des groupes fondamentalistes armés attirent de nombreux jeunes dans leurs rangs et déstabilisent des nations majoritairement musulmanes.

Au sein de la Compagnie, nous avons plusieurs beaux exemples de collaboration et de relations amicales avec les communautés musulmanes dans la plupart des pays où nous œuvrons. Ceci est une source d'espoir. Par ailleurs, nous nous sentons appelés à nous associer à des personnes aux croyances différentes, y compris avec les musulmans, afin de travailler pour un monde plus juste et plus humain.

Nous mentionnons la Chine et le monde musulman, car ce sont les deux réalités non occidentales qui ont un impact mondial. Elles éclipsent la domination des puissances occidentales, en particulier les nations européennes qui en 1975 exerçaient encore une influence décisive dans la plupart des régions du globe. La crise économique de 2008, qui a été particulièrement dévastatrice en Europe, a forcé les nations occidentales à accorder une plus grande importance à leurs problèmes internes.

2.1.5 L'impact culturel

Les processus de modernisation qui étaient déjà en cours en 1975 touchent désormais presque toutes les sociétés de la planète grâce à l'expansion des marchés, à l'amélioration des communications, des migrations massives, et à l'influence des nouveaux médias et des réseaux sociaux.

Les **cultures autochtones et traditionnelles** ont été particulièrement touchées et menacées par ces forces transformatrices modernes. La continuité historique de leurs cultures est précaire. Un grand nombre font des efforts pour se défendre en tentant de préserver leurs langues, leurs coutumes, leurs visions cosmiques et leurs institutions. Néanmoins, la culture moderne et ses nombreuses séductions attirent fortement les jeunes générations, et causent une fracture

des migrants internes en règle ayant le droit à une protection sociale. Tous les autres n'ont qu'une permission temporaire et ne sont pas protégés.

générationnelle et une perte de culture parmi les jeunes. Ces communautés luttent constamment pour des questions de continuité culturelle.

De nombreuses cultures traditionnelles robustes, souvent soutenues par de profondes croyances religieuses, se défendent en retournant sans esprit critique vers leurs sources afin de renforcer leur identité. Parfois ces efforts produisent une sorte de nationalisme ou de **fondamentalisme** religieux qui exclut ou maltraite les minorités qui ne s’y identifient pas. De nombreux pays vivent des formes de fondamentalisme musulman, chrétien, hindou ou bouddhiste qui ont tendance à défendre l’identité et le statut des groupes dominants et à s’opposer à toute diversité. La religion est utilisée par ces groupes pour renforcer leur puissance économique et sociale, et elle sert de véhicule pour mobiliser les masses dans des luttes de pouvoir.

Simultanément, le développement étendu des **technologies de l’information** qui était à peine imaginable en 1975 transforme les habitudes et les pratiques des gens. Les connaissances sont démocratisées, mais également fragmentées ; les mondes de la finance, de la production, de la consommation et du travail sont reconfigurés ; telles sont les bases des sociétés de l’information dont nous ne sommes pas encore capables de discerner les modalités futures.

Il va sans dire que les questions dont nous parlons ont des dimensions planétaires. Nous vivons, dans un seul monde uni qui subit des modifications vertigineuses. Chaque région de la planète vit un phénomène similaire même s’il se manifeste de manière très différente. Notre monde actuel peut être caractérisé par l’**exclusion** et la **non-durabilité**. En tant que jésuites nous nous sentons appelés à œuvrer pour l’inclusion – tant économique que culturelle – et pour des sociétés durables.

2.2 Nouvelles caractéristiques de la Compagnie

Il n’y a pas que le monde qui a changé. La Compagnie même a beaucoup évolué au cours des dernières décennies.

2.2.1 Quelques caractéristiques générales

Tout d’abord, nous signalons notre **sensibilisation accrue à l’égard du corps universel**, un corps unique dont nous sommes responsables. Nous bénéficions de courants de manifestations plus déterminées de soutien et de solidarité mutuelle. Nous sommes plus convaincus que les problèmes qui touchent certains d’entre nous sont les mêmes que ceux qui nous touchent tous.

À cet égard, l’existence des **Conférences** est d’un grand secours, car elles contribuent à promouvoir le discernement collaboratif entre les provinces qui leur appartiennent. Ces Conférences qui créent des plans conjoints deviennent plus efficaces d’un point de vue opérationnel. Un domaine où les provinces collaborent déjà est celui de la formation des plus jeunes membres ; cet effort permet aux jésuites de différents pays de se connaître mutuellement, ce qui facilite les collaborations futures.

Deuxièmement, la **démographie de la Compagnie** a nettement changé. Au cours des quarante dernières années, le nombre de jésuites a sensiblement diminué, et ce nombre continue à diminuer. Dans la plupart des régions, le nombre de nouvelles vocations ne suffit pas à remplacer le nombre de jésuites décédés. Néanmoins, il existe des différences importantes entre les régions. Certaines provinces grandissent et possèdent un grand nombre d’hommes

en formation, mais ce sont des exceptions. La plupart des provinces ont perdu des effectifs depuis la fin du Concile Vatican II.

Par ailleurs, il y a eu une augmentation du nombre de **vocations non occidentales**, même s'il y a eu un nombre inférieur de missionnaires qui provenaient principalement de l'Amérique du Nord ou de l'Europe. Par voie de conséquence, les provinces sont de plus en plus autochtones, et le corps de la Compagnie n'a jamais été aussi diversifié.

Si, comme nous l'avons indiqué dans la précédente section, le monde occidental a cédé le pas à d'autres régions dans le monde, nous pouvons dire que la Compagnie vit une expérience similaire. À présent, un quart des effectifs jésuites appartient aux Provinces de l'Asie du Sud, dans l'ensemble, près de 60 pour cent des jésuites sont nés dans les pays du Sud mondial, évolution qui contraste fortement avec le passé, lorsque la plupart des jésuites étaient européens ou nord-américains. La tendance actuelle s'accroîtra encore étant donné que soixante-dix pour cent des scolastiques proviennent des pays du Sud.

Nous sommes donc confrontés à la nécessité d'introduire de nouvelles perspectives culturelles et historiques dans une Église et une Compagnie qui dépendent encore trop de catégories occidentales. Nous avons la formidable opportunité de réfléchir aux enjeux et aux perspectives qui s'ouvrent à nous par le biais d'une plus grande diversité, bien que nous soyons également conscients des difficultés qui accompagneront de tels changements.

Bien que nos effectifs soient réduits, **notre mission continue à relever des défis**. En fait, nous prenons conscience des besoins encore plus importants, et l'aide de la Compagnie est sollicitée de plus en plus fréquemment. Il en résulte que le nombre d'institutions continue à augmenter, surtout dans le domaine de l'éducation.

La diminution du nombre de jésuites associée à une augmentation du nombre de nos institutions signifie nécessairement que le nombre de jésuites comparé au nombre de collaborateurs dans les institutions a beaucoup diminué. De nos jours, nos institutions s'acquittent de leur mission grâce à la présence de personnes laïques hautement qualifiées tant humainement que professionnellement et qui désirent faire partie de notre mission.

2.2.2 La situation du secteur social

Le secteur social qui consiste en activités directement impliquées dans l'apostolat social, n'a constitué pendant cette période qu'une **petite partie de l'ensemble des institutions de la Compagnie** qui continue d'être avant tout pédagogique. Certaines provinces ont très peu de travaux ou d'initiatives dans le secteur social.

Au cours des décennies précédentes, les activités de l'apostolat social dépendaient souvent de la détermination et des conseils d'un seul jésuite. Actuellement, par contre, celles-ci sont **intégrées dans le corps des provinces** afin de permettre une succession aisée des directeurs, comme cela se passe dans d'autres secteurs.

Les activités du secteur social se sont considérablement **professionnalisées** afin d'améliorer les services offerts et pour satisfaire les exigences des agences de financement. Cette situation et le besoin qui en découle de standards professionnels plus élevés pour les jésuites travaillant dans le secteur social ont impliqué une formation conçue de telle sorte qu'ils acquièrent les outils nécessaires à une mission de plus en plus exigeante.

Dans les provinces où le secteur social est bien enraciné, celui-ci peut **contribuer à intégrer les autres apostolats de la province**, étant donné que la réponse aux défis sociaux réunit une

variété d'efforts différents : éducatifs, pastoraux, spirituels, sociaux et intellectuels. Ce secteur peut jouer un rôle très efficace pour l'intégration de la mission d'une province. Des problèmes peuvent apparaître lorsque les secteurs apostoliques d'une province sont organisés indépendamment les uns des autres, et que toute tentative d'intégration est perçue comme une ingérence ou une menace.

En tout état de cause, le secteur social est en train de mettre au point des **réseaux internationaux** qui nous aideront à faire face aux défis qui se présentent à nous aujourd'hui. Ces réseaux permettent efficacement à la Compagnie de répondre à la mondialisation en tant que corps universel. Ils visent à intégrer à la fois les efforts des différentes provinces et ceux des différents secteurs. Nous apprécions particulièrement l'extrême importance de la collaboration entre le secteur universitaire et le secteur social qui nous donne les moyens de faire un bond qualitatif au sein de notre mission.

Les réseaux sont créés au niveau mondial et à celui des Conférences. Ces dernières années, l'Apostolat social des coordinateurs des Conférences s'est réuni pour réfléchir aux réseaux apostoliques,³² et nous soutenons et développons activement ceux qui existent déjà. La situation est très prometteuse, mais aussi très complexe. Nous devons étudier encore plus sérieusement les meilleures manières de créer des réseaux d'une province à l'autre et d'un continent à l'autre.

L'une des activités les plus importantes de l'apostolat social est le **Service jésuite des réfugiés (JRS)** fondé à la demande du gouvernement général de la Compagnie. Le JRS est maintenant présent sur la scène internationale, et des jésuites de nombreuses provinces y participent. C'est une réponse efficace aux priorités apostoliques mondiales, à savoir, la réalité urgente et en constante transformation que représentent les millions de réfugiés et les personnes déplacées intérieurement. C'est une école merveilleuse et l'expression de l'apostolat social.

2.2.3 La dimension sociale

Comme nous l'avons indiqué précédemment, la promotion de la justice ne se limite pas au secteur social à proprement parler. La dimension sociale de nos activités s'est beaucoup amplifiée au cours des dernières décennies. **Notre service éducatif destiné aux pauvres** qui forment la majorité de nos étudiants a été fortement renforcé.³³

Toutes nos activités apostoliques ont accru leurs efforts pour rendre le public plus sensible aux dynamiques de l'exclusion dans le monde et pour lui fournir l'occasion d'accompagner et de servir les pauvres. Il en résulte que les personnes que nous servons sont plus conscientes socialement.

La convergence de la conscience sociale entre les provinces et parmi les jésuites encourage une meilleure intégration du corps de la Compagnie, une intégration qui permettra de mieux répondre aux défis apostoliques que nous réserve le futur.

Malgré tout, ce que le Père Kolvenbach a affirmé à ce sujet est toujours pertinent. Il a insisté sur le fait que le secteur social de la Compagnie devait être particulièrement robuste : « l'absence d'un apostolat social vital et bien organisé entraînerait probablement la disparition

³² Nous avons mis au point le document *Créer des réseaux pour mieux répondre à notre mission*, que l'on peut consulter dans [Promotio Iustitiae 113](#).

³³ [Promotio Iustitiae 114](#), qui s'intitule *L'éducation aux marges du monde*, a été consacré spécifiquement à la description de cette réalité.

progressive de la dimension sociale qui est essentielle. Un tel processus d'**érosion** réduirait inévitablement « Notre Mission aujourd'hui » (CG 32) et « Notre Mission et la justice » (CG 34) à quelques phrases obligatoires, mais rhétoriques dans le discours de la Compagnie, vidant de sa substance notre option pour les pauvres et notre promotion de la justice. »³⁴ Il est donc important qu'il s'établisse une relation mutuelle fructueuse entre le secteur social et la dimension sociale de nos activités dans le but de leur enrichissement mutuel.

2.3 Les défis institutionnels qui se posent à la Compagnie

Les nouvelles réalités qui se font jour sur la scène internationale et au sein même de la Compagnie présentent une série de problèmes que la Compagnie doit affronter si elle désire répondre efficacement aux défis apostoliques actuels. Nous commençons par les défis locaux pour passer à ceux d'ordre plus général. Ce qui est paradoxal – et nous en sommes tous conscients – c'est que souvent les défis locaux ne peuvent être résolus que lorsque les défis plus généraux ont été résolus de façon satisfaisante.

Le défi principal est le besoin d'une planification générale qui comprend les œuvres, les provinces et les Conférences³⁵ et qui incorpore à la fois la dimension sociale de notre mission et les activités du secteur spécifiquement social. Nous précisons cette idée ci-dessous.

2.3.1 Les défis qui se posent aux œuvres apostoliques

Dans nos œuvres apostoliques, les principaux défis consistent à garantir l'identité jésuite de nos institutions et à faire en sorte que leurs activités répondent à la mission de la Compagnie. Ces défis se répartissent dans les domaines suivants :

- *Renforcement de l'identité jésuite des œuvres.* Un résumé des caractéristiques qui déterminent les activités de la Compagnie serait utile à cet effet. Une ébauche préliminaire de ces caractéristiques qui sont cependant adaptées à des contextes spécifiques est présentée dans le Décret 6 (nn. 9ff) de la CG 35. Une déclaration claire indiquant la forme appropriée d'une activité jésuite nous permettra de concevoir les meilleurs types de formation pour une collaboration efficace.
- *Formation de laïcs et de jésuites à la collaboration:* étant donné que le nombre d'institutions jésuites augmente, tandis que le nombre de jésuites dans la plupart des régions diminue, la collaboration étroite entre les jésuites et les laïcs se révèle encore plus nécessaire. Les jésuites et les laïcs ont des rôles et des responsabilités différents dans les œuvres, et ils doivent être bien préparés à les remplir correctement.
- *La planification et l'évaluation de nos œuvres.* La planification devra inclure des aspects en rapport avec l'identité jésuite des œuvres. L'évaluation³⁶ devrait nous aider à évaluer dans quelle mesure nos activités contribuent à la mission de la Compagnie.
- *L'inclusion de la dimension sociale.* Chaque activité de la Compagnie est appelée à renforcer la dimension sociale en tant qu'expression d'appartenance à un corps qui est totalement voué au service de la foi et à la promotion de la justice. En fait, l'inclusion de la dimension sociale est un indicateur clé de l'identité jésuite de nos travaux.

³⁴ Voir Kolvenbach, *Letter on the Social Apostolate* (Lettre sur l'Apostolat social), 15 janvier 2000.

³⁵ Cf. GC 35, D. 3, n. 37.

³⁶ Les Normes complémentaires n. 256 § 2, font référence à l'évaluation.

2.3.2 Défis qui se posent aux provinces

- *Le renforcement du secteur social.*³⁷ Lorsque ce secteur n'existe pas dans une province, nous devons en créer un sous forme d'une activité particulière, d'une commission sociale, ou d'un délégué. Le secteur social est un facteur déterminant pour le renforcement de la dimension sociale des travaux de n'importe quelle province. Ce secteur peut à son tour contribuer à l'intégration de différents travaux et secteurs autour d'une mission commune qui a un sens réel pour chacun d'eux. Cela permet de générer un meilleur esprit dans la province et un sens de coresponsabilité au sein des travaux et dans l'ensemble de la province.
- *Le choix des ministères.* Il est toujours nécessaire de choisir les ministères : décider lequel doit être préservé, et lequel doit être abandonné, lequel doit être refondé. Actuellement cette tâche est encore plus importante étant donné l'ampleur des changements auxquels nous sommes confrontés. Comme l'ont recommandé les Normes complémentaires (260), la sélection des ministères ne doit pas être faite sans tenir compte des études pertinentes, notamment de l'évaluation des travaux eux-mêmes, et des priorités du Père Général et de la Conférence.
- *La qualité du choix des ministères est l'expression de la liberté apostolique* et du dynamisme d'une province, et génère dans la province de nouvelles énergies pour relever les défis avec flexibilité et réalisme.
- *Planification apostolique dans les provinces.*³⁸ La planification permet à une province de trouver un équilibre entre les différents apostolats et d'améliorer la communication entre les différents travaux. Elle propose également les directives nécessaires à un choix avisé des ministères et à l'évaluation successive des différents travaux.
- *Autorité apostolique de l'organisation dans les provinces.* Une telle planification exige que le gouvernement de la province exerce une forte autorité dans la sphère apostolique. Plus il y a de consensus, meilleure sera l'exécution, et les ruptures risqueront d'être moins douloureuses lorsque les personnes seront changées.

2.3.3 Défis qui se posent aux Conférences et à la Compagnie universelle

- *Restructurer les provinces.* Lorsque les provinces manquent de ressources, elles sont incapables de pratiquer un discernement apostolique authentique. Elles sont également incapables de confier à des personnes bien préparées le développement du secteur social, et elles n'ont pas l'équilibre nécessaire entre les secteurs pour offrir une réponse intégrale aux défis. Par voie de conséquence, une structure provinciale fragile produit souvent une mauvaise réponse dans le secteur social, entre autres.
- *Création de réseaux.* Les réseaux peuvent être créés au sein des provinces, mais ils constituent également un moyen important de coopération interprovinciale dans les Conférences. Ils ont l'avantage de nous permettre de nous concentrer sur certaines questions tout en respectant l'intégrité et l'autonomie des oeuvres et des provinces.

³⁷ Dans le cas de certaines provinces, il est plus nécessaire de créer un secteur social

³⁸ CG 35, D.5, n.25 ; une telle planification a été également demandée dans le document de 2011, *The Renewal of Provincial Structures in the Service of the Universal Mission*.

- *Création des Conférences.* Les Conférences sont le terrain qui permet de renforcer la collaboration entre les provinces. La planification au niveau de la Conférence contribue à leur fonctionnement efficace.³⁹
- *Coordination entre les Conférences.* Une telle coordination est nécessaire pour que la Compagnie puisse fonctionner en tant que corps unique et non comme une collection d'unités. Cela permettra également à la Compagnie de répondre aux défis mondiaux apostoliques.

Questions à discuter en groupe :

- Quelles sont les nouvelles réalités que vous observez autour de vous qui exercent l'incidence la plus marquée sur la vie des secteurs sociaux exclus? De quelle manière ces réalités sont-elles liées aux processus internationaux?
- Quelles sont les mutations que connaît la Compagnie dans votre province et dans votre Conférence?
- Quel est le poids du secteur social dans l'ensemble de votre province?
- Quels sont, selon vous, les défis institutionnels les plus urgents auxquels est confrontée la Compagnie dans son effort pour mieux répondre à la mission de la foi qui fait la justice?

³⁹ Cette planification a été demandée par la CG 35, D. 5, 18a.

3. Le processus foi et justice

Au cours des récentes décennies, nous avons appris à travailler pour la justice en intégrant de nombreuses composantes : l'amitié avec les pauvres et le service pour les pauvres, la réflexion sur notre réalité sociale, et un désir de transformer notre monde. Travailler pour la justice est un enjeu sérieux, car cela signifie avoir pour objectif ce qui est universel tout en restant lié à des réalités locales. Cette activité vise à modifier les structures sociales humaines tout en demeurant proche des personnes concrètes. Ce défi consiste à **savoir intégrer toutes ces dimensions qui sont essentielles à la promotion de la justice**, de telle sorte que la valeur intrinsèque de chacun soit reconnue et que la grande valeur de leur intégration soit comprise. Le processus foi-justice que nous présentons ici répond à ce défi.

3.1 Aspects du processus foi et justice

Notre travail pour la justice doit couvrir cinq domaines : l'accompagnement, le service, la recherche/réflexion, la sensibilisation et la transformation des structures. Nous décrirons brièvement chacun de ces domaines :

1. L'accompagnement a lieu dans la nudité de la rencontre entre deux êtres humains, lorsque les personnes découvrent leur humanité partagée et qu'elles célèbrent leur connaissance mutuelle. C'est ainsi que nous établissons des relations réciproques avec nos sœurs et frères, et que nous marchons ensemble avec eux le long du chemin de la vie. Nous accompagnons d'autres personnes et nous nous faisons accompagner. Nous devenons de vrais compagnons. L'accompagnement des pauvres devient une expérience spirituelle, un endroit béni où nous reconnaissons la dignité humaine des personnes autour de nous, ainsi que la nôtre. C'est le lieu où naît l'amitié.

Cet accompagnement a principalement lieu à ces moments de nos vies où nos relations ne sont pas filtrées par les rôles professionnels que nous assumons en tant que jésuites. Nos communautés d'insertion peuvent être très utiles pour un tel accompagnement. La logique de l'Incarnation prévaut alors, selon laquelle une rencontre humaine véritable a lieu lorsque nous mettons nos intérêts de côté et que nous allons vers les autres. À l'occasion de telles rencontres, nous percevons la beauté et la valeur des pauvres, et nous comprenons leur condition en tant qu'êtres humains qui sont les acteurs d'une histoire unique. L'accompagnement est toujours contemplatif, et il transforme nos façons de voir le monde. Nous nous rapprochons de ceux avec qui nous partageons la réalité exceptionnelle de la vie.

2. Le service a lieu lorsque nous réalisons que nous possédons des ressources que nous pouvons mettre à la disposition d'autres personnes pour améliorer leurs conditions de vie. Lorsque nous nous retrouvons parmi les pauvres, nous découvrons rapidement des façons de les aider.

Le service est essentiel à la chrétienté. C'est ainsi que nous répondons au commandement du Seigneur de nous aimer les uns les autres. Le service dans la tradition ignatienne s'exprime comme le désir « d'aider les âmes », un désir qu'Ignace connaissait dès qu'il est rentré de Jérusalem⁴⁰.

⁴⁰ Saint Ignace, *Autobiographie*, n. 50.

Le service exige des moyens ; il produit des institutions et suscite une satisfaction intérieure profonde lorsqu'il est efficace et lorsqu'il réussit à s'attirer le soutien d'autres personnes qui y contribuent en offrant leurs capacités et leurs énergies : le service éducatif, le service social, le service pastoral, le service spirituel, etc. Les jésuites et les institutions que nous soutenons sont principalement orientés vers le service des autres.

3. Recherche/Réflexion. Les premiers compagnons avaient tous des diplômes de « maîtres des arts » de l'Université de Paris. Ils étaient diplômés de l'université. Certains d'entre eux se distinguaient par leur érudition et leur service intellectuel, comme Lainez et Salmeron qui étaient des théologiens au Conseil de Trente. Dès le début, les jésuites ont étudié et contemplé la réalité de notre monde, en s'efforçant d'y découvrir la présence de Dieu, et ils étudiaient la théologie dans le but de comprendre la signification ultime de la réalité du monde.

Nous soulignons ici l'importance de la recherche et de la réflexion⁴¹ qui sont basées sur l'expérience du service et qui l'illuminent de la lumière des connaissances scientifiques et de la profondeur théologique. La recherche et la réflexion dont nous parlons respectent la réalité et ses lois, étant donné que celles-ci ont été ordonnées par Dieu lui-même. Simultanément, elles visent à découvrir les dynamiques du changement qui imprègnent notre univers naturel et social.

Notre recherche adopte la perspective des pauvres,⁴² réfléchit sur leur réalité, et recherche leur bien-être. Choisir cette perspective nous permet d'exposer les forces qui excluent systématiquement les marginalisés et de découvrir les sources de vie qui leur redonneront leur dignité. De telles recherches visent à trouver les moyens de modifier efficacement la réalité sociale dans le but de favoriser les pauvres.

4. Sensibilisation. Sensibiliser les personnes et les communautés est un domaine d'activité qui a été bien développé par la Compagnie. Les idées, les perspectives, les attitudes et les symboles qui proclament la nouveauté de ce que nous, en tant que chrétiens, devons inaugurer, sont largement diffusés. La sensibilisation vise à transformer la culture dans laquelle nous sommes plongés.⁴³ Les publications, les programmes de formation, les conférences de presse, les corps de bénévoles, les lieux de rencontre, les débats publics sont parmi les moyens les plus efficaces pour atteindre cet objectif.

Notre recherche et notre réflexion sur le service et l'accompagnement devraient contribuer à sensibiliser le public aux problèmes qui existent et aux solutions possibles. La sensibilisation construit des ponts d'amitié entre les différents groupes sociaux, et elle s'étend au fur et à mesure que les personnes se rencontrent et établissent des relations entre elles. La sensibilisation vise à établir un dialogue sincère et fructueux entre les différents groupes sociaux, de telle sorte que les connaissances mutuelles et la collaboration produiront de nouvelles synthèses.

5. Transformation structurelle. Ceci est une contribution vitale du Décret 4 de la CG 32, qui déclare que le « service conformément aux Évangiles ne peut renoncer à faire des efforts

⁴¹ Nous ne faisons pas de distinction entre la recherche et la réflexion sauf peut-être pour dire que la recherche est plus analytique tandis que la réflexion est plus synthétique.

⁴² En 2000 Père Kolvenbach a déclaré que « par préférence, par option, notre point de vue jésuite est celui des pauvres » ; cf. *The service of faith and the Promotion of Justice in American Jesuit Higher Education*, University of Santa Clara, 6 octobre 2000. Le texte est disponible à <http://goo.gl/u2ffU3>, consulté en septembre 2015.

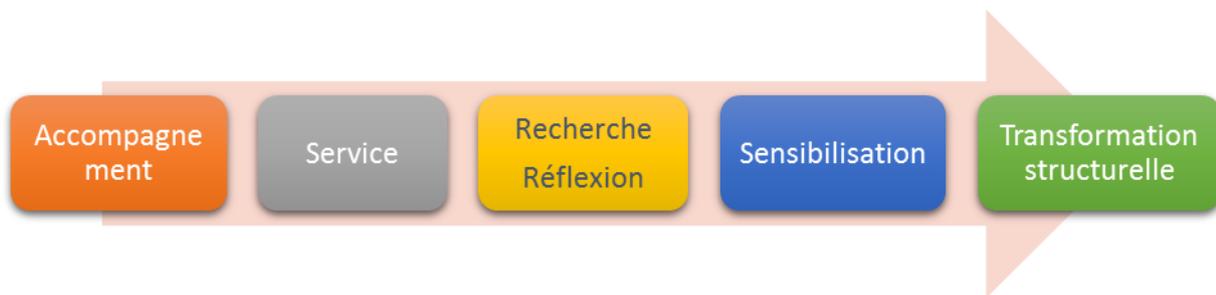
⁴³ GC 34, D. 3, n. 10.

soigneusement planifiés pour exercer une influence sur ces structures (économiques, politiques et sociales) » (n. 31). Le pape François est également convaincu du besoin d'effectuer une transformation structurelle⁴⁴, car c'est ce qui garantira que nous ne nous limiterons pas à des approches superficielles qui n'apportent pas de solutions durables.

La transformation structurelle adopte de nombreuses formes : les propositions concernant les services publics, la présence active dans des domaines de prise de décisions politiques, les dialogues importants avec les autorités, les dénonciations et les protestations, la collaboration avec les mouvements sociaux, le suivi et l'évaluation des législations, etc. Les différents contextes détermineront quelles formules doivent être adoptées. La CG 35 a parlé « d'établir des liens de plaidoyer pour le soutien mutuel entre ceux qui détiennent le pouvoir politique et ceux qui ont du mal à exprimer leurs intérêts. »⁴⁵ La Congrégation considère le plaidoyer politique comme l'une des méthodes préférées pour promouvoir la transformation structurelle.

3.2 Le processus foi et justice

Nous avons également appris que notre contribution à la justice est plus importante lorsque ces cinq domaines sont liés les uns aux autres dans un **processus** qui possède la structure suivante :



Afin de comprendre la richesse de ce processus, nous proposons les commentaires suivants :

- **L'ensemble** de ces activités et leur corrélation reflète la manière dont les jésuites promeuvent la justice : nous nous rapprochons des personnes très pauvres, nous apprenons d'elles et nous les servons ; nous réfléchissons profondément à leur situation et nous recherchons des solutions possibles ; nous construisons des ponts avec d'autres personnes qui peuvent contribuer à modifier la situation des pauvres et même établir de nouvelles structures.
- La succession de ces domaines d'activité ne reflète pas leur importance, mais **leurs relations mutuelles**. Afin de bien servir, nous devons accompagner les personnes ; et notre service sera à son tour renforcé par notre appréciation de la valeur et de la beauté des personnes que nous aidons. Dans le cadre de ce processus, des recherches rigoureuses sont effectuées, à travers un dialogue avec le monde académique, tout en recevant des données concrètes tirées de nos expériences en matière de service, car le service fournit

⁴⁴ "Tant que les problèmes des pauvres ne seront pas radicalement résolus en rejetant l'autonomie absolue des marchés et de la spéculation financière et en s'attaquant aux causes structurelles de l'inégalité, on ne trouvera aucune solution aux problèmes du monde, ni d'ailleurs à aucun problème, L'inégalité est la racine des maux de la société. » *Evangelii Gaudium* 202.

⁴⁵ GC 35, D. 3, n. 28.

constamment de nouvelles informations et des intuitions précieuses sur ce qui se passe sur le terrain. La sensibilisation n'est pas simplement un slogan, c'est une activité soutenue par une réflexion solide et sérieuse, et elle a recours à la passion que suscitent le travail et la vie auprès des pauvres. Finalement, la transformation structurelle vise à provoquer une amélioration réelle de la vie de ceux avec qui nous vivons et travaillons. Ainsi, comme nous pouvons le constater, les domaines successifs dépendent de ceux qui les précèdent.

- **Ces domaines d'activité doivent être interconnectés.** Ils ont souvent fonctionné indépendamment au sein de la Compagnie, de sorte que l'ensemble du processus était moins efficace. Nous avons besoin de processus intégrés à l'intérieur desquels les différents domaines de travail interagissent et s'enrichissent mutuellement.
- **Toutes nos oeuvres apostoliques** se reflètent en quelque sorte dans ce processus, mais aucun travail à lui seul ne peut être responsable de l'ensemble du processus. Par conséquent, le processus foi-justice que nous décrivons est essentiellement une tâche qui exige une **collaboration interinstitutionnelle et intersectorielle**. Sans collaboration entre nos activités, ainsi qu'avec d'autres acteurs séculiers et religieux, le processus ne peut fonctionner.
- **Le processus conjugue les dimensions à la fois locale et globale.** Les activités d'accompagnement et de service ont lieu au niveau local. Les activités de sensibilisation et de transformation structurelle ont une portée plus étendue, qui peut atteindre des niveaux national et international. Afin d'être efficaces, elles exigent un niveau élevé de consensus et des actions bien coordonnées. C'est dans ces domaines que les réseaux fonctionnent le mieux.
- **L'axe principal de ce processus est la recherche et la réflexion.** C'est dans ce domaine prometteur que la collaboration entre le secteur social et universitaire peut être la plus fructueuse, mais nous avons besoin de plus d'exemples de pratiques de collaboration réussies. La collaboration entre chacun de ces secteurs n'est pas aisée, car ceux-ci possèdent chacun leurs propres intérêts et leurs propres méthodes de travail qui ne sont pas toujours faciles à amalgamer.
- **Le processus de foi-justice se développe par cycle.** Nous suivons pendant un certain temps le processus conformément à un plan précédemment déterminé. À la fin du cycle prévu, nous évaluons le travail accompli et recommençons le processus à la lumière des leçons apprises.⁴⁶ Ces constantes réactions permettent ainsi d'introduire de nouvelles pratiques. La flèche se transforme en cercle.
- En pratique, ce processus ne peut se poursuivre que dans certaines conditions : a) il doit exister une **priorité apostolique** bien déterminée qui oriente le processus ; b) le Supérieur doit être impliqué directement dans le domaine où le processus est engagé ; et c) des ressources doivent être fournies pour entamer le processus, notamment des ressources provenant des œuvres.
- Ce processus permet à toutes nos activités apostoliques d'être incorporées dans le travail pour la justice, car il leur permet de contribuer à la **dimension de la justice**. À son tour, le **secteur social** accompagne le processus et aide à intégrer les différentes activités. Le secteur

⁴⁶ Ce cycle est expliqué dans « Cycle de mission dans la Compagnie de Jésus » dans [Promotio Iustitiae 110](#).

social accompagne et sert, il fournit des réflexions et il place sur les activités de plaidoyer un accent qui favorise les pauvres.

Apparemment cela peut sembler facile, mais l'expérience montre que ce n'est pas le cas. Nous devons donc faire preuve de plus d'humilité et continuer à apprendre à mieux collaborer, à travers tous les secteurs, à travers les travaux, à travers les frontières. Ce n'est qu'ainsi que nous continuerons à devenir un corps véritablement apostolique consacré à une mission apostolique partagée par tous.

Questions à discuter en groupe :

- Dans quels domaines votre province a-t-elle entrepris la majeure partie de ses activités ? Dans quels domaines travaillent les plus importantes institutions de votre province ?
- Pensez-vous que ces domaines sont bien interconnectés dans votre province ?
- Pouvez-vous identifier ce processus de foi-justice dans le cadre d'une priorité apostolique concrète ?
- Comment votre province peut-elle progresser dans ce processus foi-justice ? Les institutions où vous travaillez ou la communauté où vous vivez peuvent-elles collaborer à ce processus ?

4. Recommandations

Dans ce document, nous avons décrit une série de défis. Dans cette dernière section nous présenterons une série de recommandations qui nous permettront de renouveler notre engagement actuel, tel qu'il a été formulé il y a quarante ans en tant que mission de la Compagnie dans le Décret 4 de la CG 32. Nombre de ces recommandations ont été émises par les décrets des Congrégations générales, mais d'autres attendent de devenir prioritaires et d'être appliquées. Nous possédons de nombreux textes de qualité, mais nous tardons souvent à les mettre en pratique.

Compte tenu de ces remarques, nous présentons des recommandations structurées autour de quatre thèmes : la vie communautaire, la collaboration, la participation au secteur de la formation, et l'autorité apostolique de l'organisation.

4.1 La vie communautaire proche des pauvres

Dans la première partie de ce document, nous avons mentionné les racines spirituelles de notre engagement envers la justice et le besoin de les cultiver. Si nous ne prenons pas soin de ces racines, elles risquent de s'étioler. Un contact soutenu avec les personnes dans le besoin leur apporte l'eau qui les maintient en vie. Ces racines spirituelles nous aident à voir le besoin intense de changement dans notre monde, et elles nous inspirent de l'espoir.

Un contact soutenu avec les personnes vulnérables est parfois rendu difficile par la mission que nous recevons : les institutions où nous travaillons ne nous encouragent pas forcément à nous rapprocher des réalités des pauvres, et elles risquent même de nous en éloigner. Il est donc important que nous trouvions des espaces dans le cadre de nos activités quotidiennes et de notre vie communautaire où nous pouvons nous rapprocher des pauvres. Nous devons créer une marge de liberté qui nous permet de partager la vie des plus démunis.

Lorsque cela se produit, la vie communautaire nourrit notre engagement envers les pauvres et nous rend reconnaissants de pouvoir partager notre vie avec eux. Nous sommes motivés pour renforcer notre esprit de communion et de communauté de manière à faire preuve de solidarité et de simplicité. La communauté devient de ce fait mission : elle témoigne des valeurs d'un Royaume où nous sommes tous traités avec dignité et justice, et elle projette une nouvelle manière de vivre ensemble, plus inclusive, plus durable et plus humaine.⁴⁷

Les communautés peuvent promouvoir cette proximité avec les pauvres de plusieurs façons :

- **Toutes nos communautés** sont appelées à trouver des façons concrètes d'exprimer leur solidarité avec les pauvres, en cultivant les valeurs de l'inclusion, et en protégeant l'environnement. L'amitié, le dialogue ouvert, la simplicité de la vie, les discussions lors de réunions, et les célébrations peuvent contribuer à cette fin. Les supérieurs jouent un rôle important pour nourrir ce type de vie communautaire.
- **Les communautés d'insertion** sont de moins en moins nombreuses, mais elles offrent toujours un espace privilégié nous permettant de rentrer en contact avec la réalité des pauvres et de partager leurs problèmes. Elles peuvent générer une confiance et une amitié mutuelles.

⁴⁷ La communauté en tant que mission est un concept traité par la CG 35, Décret 3, n. 41. [Promotio Iustitiae 112](#) traite de ce thème et offre des réflexions et des expériences sur ce sujet.

- Ces dernières années, des maisons d'hébergement ont été ouvertes dans certaines provinces. Ce sont des **communautés jésuites** qui pendant un certain temps reçoivent des personnes dans le besoin – des migrants, réfugiés, personnes sorties de prison, etc. – afin de les aider dans leur processus de réhabilitation et de réintégration sociale en vivant dans la communauté. Les communautés jésuites qui ont adopté cette pratique affirment que leur vie communautaire s'est enrichie et qu'elle a acquis un nouveau sens. De telles communautés donnent aux exclus de la joie, de l'espoir, de l'affection et de la tolérance.
- De nombreux jésuites qui consacrent aujourd'hui leur vie à l'apostolat social passent **une partie de leur formation** dans des communautés d'insertion, ou des maisons d'hébergement. Participer à ce type de communauté durant la formation permet aux jeunes jésuites de prendre conscience de leur vocation à être proches des pauvres.

4.2 Collaboration avec les autres

Étant donné l'ampleur la magnitude et la complexité des problèmes sociaux et des nombreux domaines où il est nécessaire d'agir, la promotion de la justice exige que l'on collabore avec les autres pour que son impact soit significatif et durable. Nous avons déjà mentionné le besoin d'une telle collaboration dans la section sur le processus foi-justice.

Une collaboration efficace est le produit d'une compréhension partagée de la réalité sociale et d'un consensus sur les défis apostoliques spécifiques auxquels nous faisons face. Il est donc clairement nécessaire de **pratiquer un discernement continu sur la réalité sociale concrète** ; sans ce discernement, la collaboration se transformera en volontarisme. Le discernement communautaire exige du temps pour interpréter la réalité et pour s'écouter mutuellement ; cela suppose d'avoir le désir de trouver une meilleure réponse apostolique. Le moment venu, il permettra d'identifier certaines priorités apostoliques partagées.

Nous décrivons ci-dessous certains domaines où la collaboration est nécessaire :

4.2.1 Création de réseaux

Un grand nombre de nos défis apostoliques actuels sont mondiaux ou au moins régionaux. Comme nous l'avons vu, les phénomènes qui affectent la vie des pauvres sont d'une telle ampleur qu'ils dépassent les limites des nations individuelles et de nos provinces. Y répondre exige que plusieurs secteurs apostoliques y contribuent.

Il est possible de répondre aux **défis apostoliques internationaux** à travers des réseaux apostoliques. De tels réseaux intègrent l'action locale et les efforts internationaux, ils permettent aux petites communautés d'interagir avec les centres internationaux de prise de décision ; les luttes et les problèmes quotidiens des personnes deviennent le sujet de réflexions rigoureuses sur leurs causes et les dynamiques sous-jacentes ; ils construisent des ponts qui permettent aux communautés souffrantes d'établir des contacts directs avec ceux qui prennent les décisions. Les réseaux permettent d'unir des forces dispersées et de coordonner des initiatives qui sans eux seraient sans efficacité. Ils encouragent également des processus d'apprentissage qui se transmettent rapidement à tous les participants.⁴⁸ Notre monde qui est

⁴⁸ Comme cela a été mentionné dans la note 33, [Promotio Iustitiae 113](#) présente une réflexion sur la création de réseaux dans *Créer des réseaux pour mieux répondre à notre mission*. Le document explique en détail pourquoi la création de réseaux est nécessaire et décrit nos expériences dans ce domaine au cours des dernières années.

de plus en plus connecté exige que nous coordonnions mieux nos efforts apostoliques. La création de réseaux est donc une dimension essentielle de notre travail.

Ces réseaux sont créés à la fois dans les **Conférences** et dans la **Compagnie universelle**. Ils sont particulièrement appropriés pour répondre aux défis apostoliques de grande ampleur tels que l'immigration, la dégradation écologique, la gouvernance des minéraux et des ressources naturelles, et le droit universel des personnes à une bonne éducation. Ces dernières années, nous avons établi des réseaux dans chacun de ces domaines qui ont pour appellation **Réseaux mondiaux de plaidoyer ignatien** (GIAN).

Nous avons déjà établi et consolidé de nombreuses bonnes pratiques. La **Fédération internationale de Fe y Alegria** est l'un des réseaux qui se distingue par sa qualité et son évolution, et qui coordonne les travaux de plusieurs bureaux nationaux de Fe y Alegria, et qui entreprend des projets importants de portée internationale. La fédération est étroitement liée à la structure de pouvoir de la Compagnie.

Les réseaux peuvent comprendre des **institutions qui ne sont pas directement liées à la Compagnie**, telles que les organisations de l'Église, ou d'autres religions, ou de la société civile. Ils offrent un espace de dialogue interculturel et interreligieux.

Finalement, nos **technologies de communication** modernes contribuent énormément à la création et au développement des réseaux. C'est un domaine que nous devons encore beaucoup approfondir. L'initiative [Jesuit Networking](#) offre de nombreuses possibilités de croissance à cet effet.

4.2.2 Collaboration intersectorielle

La collaboration intersectorielle est bénéfique lorsqu'il existe des activités qui intéressent mutuellement plusieurs secteurs. Il est donc important que s'établisse un dialogue entre les secteurs sur la mission apostolique, les changements qui ont lieu dans la société, les nouvelles demandes que l'on nous présente. Un tel dialogue nous permettra d'identifier et de nous accorder sur les domaines de travail où la diversité des secteurs apostoliques peut ajouter de la valeur à nos efforts.

La collaboration intersectorielle produit donc ses meilleurs fruits lorsqu'elle répond à un **défi apostolique identifié conjointement par différents secteurs**, de sorte que plusieurs objectifs peuvent être poursuivis de façon coordonnée. La collaboration s'améliore nettement lorsqu'il existe un projet commun ou un programme conjoint qui a fixé des critères partagés et des méthodes d'action coopératives. Elle permet également à tous ceux qui sont impliqués d'apprendre de nouvelles techniques qui contribuent au progrès.

Tous les travaux peuvent contribuer sérieusement aux activités pour la justice : les paroisses, les écoles primaires et secondaires, les centres de Foi et Justice, les publications, les facultés de théologie, et les centres de spiritualité. Chaque secteur apporte sa propre contribution aux activités pour la justice, en approfondissant sa participation dans ce domaine et en l'étendant.

Comme nous l'avons mentionné précédemment, **la collaboration entre l'apostolat social et les universités** est particulièrement importante, car elle nous permet d'acquérir de nouvelles connaissances à travers les recherches. L'étude et la réflexion qui ont lieu dans les universités peuvent contribuer à lier l'action des communautés locales aux plus vastes efforts de sensibilisation et de transformation structurelle.

Il est donc nécessaire que les secteurs consacrent des ressources aux tâches spécifiques de collaboration mutuelle. Il faut qu'il y ait des personnes qui sachent à quel point il est important d'interconnecter les différentes réalités apostoliques et qui s'efforcent de construire des ponts entre celles-ci.

4.2.3 Collaboration interprovinciale

Certaines provinces ont déjà commencé à collaborer étroitement à la '**mission migrants qui traversent les frontières nationales**'⁴⁹ ; ce sont des populations très vulnérables. Des activités coordonnées des deux côtés de la frontière nécessitent une collaboration interprovinciale.

Une telle collaboration est en cours d'organisation principalement par le biais des **Conférences** qui sont considérées être les structures de la mission, conformément à la CG 35.⁵⁰ Cette Congrégation a demandé aux Conférences d'effectuer une **planification apostolique**, mais cela n'a pas été le cas dans toutes les conférences. Dans chaque cas, les obstacles et les difficultés devraient être analysés ; le manque de planification apostolique conjointe produit une réponse insuffisante aux demandes de la mission. Les présidents des Conférences jouent un rôle décisif à cet égard.

La collaboration est nécessaire non seulement au sein des Conférences, mais également **entre les Conférences** ; elle peut contribuer à la consolidation d'un corps apostolique vraiment universel. Même au-delà des Conférences, nous avons besoin d'une **planification apostolique** étendue au niveau mondial afin d'identifier les priorités apostoliques et les domaines qui se prêtent à un travail de collaboration. Il sera toujours nécessaire de discerner les priorités futures de la Compagnie d'évaluer les priorités actuelles, et de développer des plans d'action et des normes pour les évaluer⁵¹. À cet égard, le gouvernement de la Compagnie a une responsabilité que ne peuvent assumer d'autres niveaux de pouvoir.

4.2.4 Collaboration avec les laïcs, les congrégations religieuses et les mouvements sociaux

Il est possible de collaborer dans de nombreux endroits des provinces et surtout dans les oeuvres, ce qui arrive en raison des avantages apostoliques importants qui en découlent. Cette collaboration peut adopter plusieurs formes qui varient selon les pratiques régionales ou culturelles.

Collaborer suppose que certaines conditions soient réunies :

- Il faut **reconnaître** ceux avec qui nous collaborons: leur culture, leur foi, leurs façons de procéder, leur langage. Cela implique de partager mutuellement le discernement et l'expérience. Cette reconnaissance et ce partage réciproques permettent aux participants de préparer graduellement la voie pour un travail de collaboration.

⁴⁹ Ces travaux aux frontières ont été principalement déployés en Amérique. Les pays suivants ressortent : États-Unis – Mexique ([Kino Borde Initiative](#)); Mexique - Guatemala; Haïti - République dominicaine ; Colombie-Venezuela ; Colombie – Equateur ; Bolivie - Pérou; Pérou – Colombie -Brésil.

⁵⁰ « Les Conférences en tant que structures orientées pour la mission et ne se limitant pas à être simplement des instruments de coordination interprovinciale. Elles doivent continuer à effectuer une planification apostolique au niveau interprovincial, en tenant compte des préférences apostoliques de la Compagnie universelle, » CG 35, D.5, n. 18a.

⁵¹ Comme l'a demandé la CG 35, D. 3, n. 40.

- La collaboration exige de l'**humilité** qui permet d'être touché par les problèmes des autres et de tirer des leçons de leurs valeurs et de leurs capacités. Ceci est d'autant plus nécessaire lorsque les groupes avec lesquels nous unissons nos efforts sont des communautés exclues que nous désirons accompagner.

Nous soulignons deux domaines qui ont été particulièrement bénéfiques

- Un domaine qui s'est révélé particulièrement fructueux pour la collaboration est le plaidoyer politique ou public, à travers lequel les efforts unis de plusieurs personnes produisent une plus grande prise de conscience et un impact accru. Nous devons être prêts à collaborer dans des programmes de plaidoyer politique que d'autres acteurs religieux ou séculiers entreprennent.
- Notre collaboration avec des groupes de jeunes personnes et de bénévoles nous permet de tirer profit de leur grande créativité tandis qu'ils approfondissent leur vocation spirituelle. Nous avons besoin pour cela de faire preuve de beaucoup de flexibilité et d'ouverture. En réalité, chaque activité de la Compagnie a besoin de bénévoles, car ce sont de merveilleux modèles de générosité nécessaires à la mission à laquelle nous sommes engagés.

4.3 Coordination avec le secteur de la formation

La coordination avec le secteur de la formation exige un double effort :

- Le secteur social devrait entrer en relation avec ceux qui suivent une formation afin de les tenir au courant du travail qu'il effectue, d'encourager le dialogue sur la réalité sociale concrète, et pour offrir des opportunités aux scolastiques de participer apostoliquement et d'être bien accompagnés.
- Le secteur de la formation même devrait incorporer son souci pour la promotion de la justice dans la vie communautaire des scolastiques, dans leurs études, leur spiritualité et leurs expériences apostoliques.

En tout cas, nous devons entretenir des liens d'affection et d'amitié entre l'apostolat social et le secteur de la formation. L'absence de tels liens empêchera que s'établisse la proximité désirée entre les secteurs.

4.4 Autorité apostolique de l'organisation

Nous avons remarqué qu'il existe deux domaines essentiels où la promotion de la justice doit encore se développer. Le premier est celui des provinces où pour de multiples raisons le secteur et la dimension sociale n'ont pas été suffisamment développés. Le deuxième domaine est celui de la collaboration accrue. De nombreux travaux apostoliques individuels unissent leurs forces pour créer des programmes conjoints et pour obtenir les ressources dont ils ont besoin. L'expérience montre que ces processus progressent très lentement : les objectifs des différentes activités ne convergent pas facilement, surtout lorsqu'elles sont très différentes.

Si nous désirons que la collaboration s'établisse aux différents niveaux que nous avons indiqués – entre les secteurs, entre les provinces et avec d'autres groupes religieux et des mouvements séculiers – nous avons besoin d'une autorité apostolique au sein de notre organisation qui **dirige, encourage et soutienne des initiatives spécifiques de collaboration**.

Une telle autorité nous permettra de bien répondre aux défis apostoliques mondiaux actuels et de pratiquer le discernement et la planification que nos Congrégations nous ont demandés

à plusieurs reprises. Cela exigera l'élaboration, la mise en œuvre, la surveillance et l'évaluation attentives des plans que nous mettons au point.

Questions à discuter en groupes:

- Selon vous, quelles sont les recommandations les plus importantes pour votre province ?
- Que pouvez-vous faire dans votre communauté et dans votre travail pour contribuer à mettre en œuvre ces recommandations ?

5. Penser au futur

Comme bien d'autres groupes humains, nous avons une vision future, une image que nous voudrions voir se réaliser dans les prochaines années. Une telle vision nous permet de mesurer notre progrès et nous guide au moment du discernement.

Actuellement, comme lorsque la CG 32 a publié le Décret 4, nous continuons à être envoyés aux frontières où des vies humaines sont menacées. Nous sommes appelés à offrir nos capacités et nos ressources dans de nombreux lieux où l'exclusion et la mort règnent et où nous ressentons à la fois notre propre vulnérabilité et celle des autres. Où que nous soyons envoyés, nous sentons que la foi et l'espoir des pauvres redonnent de la vitalité à notre foi et à notre espoir.

Nous souhaitons intensément être unis dans un **corps apostolique unique** qui travaille au nom de tous ces sœurs et frères qui ont été rejetés et oubliés. Nous désirons un corps uni où les jésuites et les collaborateurs, les communautés et les travaux partagent la même mission consistant à servir la foi qui produit de la justice. Nous souhaitons que les provinces soient dotées d'un **secteur social actif**, qui soit proche des pauvres qu'il sert, qui réfléchisse à la réalité du pays et du monde, et qui aspire à pratiquer la solidarité et à enclencher des changements sociaux qui améliorent la vie des pauvres. Nous voulons des provinces où les activités apostoliques soient imprégnées d'une dimension sociale et d'une conscience sociale qui les aident à trouver le sens de leur existence soucieuse des parias de la société.

Avec l'aide de cette option pour les pauvres et pour la justice, nous voulons continuer à approfondir notre **spiritualité**, car nous savons que lorsque nous sommes exposés à la réalité de la pauvreté et que nous accompagnons les êtres humains qui vivent dans la misère, nous rencontrons finalement le Seigneur « récemment incarné » (Ex Sp 109) qui nous attend afin que nous le servions et que nous sachions parfaitement qu'il est présent. Ceci est une spiritualité que nous pouvons partager avec d'autres groupes et communautés qui font des efforts constants pour reconforter et renforcer l'âme des pauvres.

Nous pratiquons déjà le partage avec de nombreuses autres personnes dans notre **famille ignatienne** de jésuites et de collaborateurs ; nous partageons notre mission avec de nombreux laïcs, hommes et femmes, qui font souvent la majeure partie du travail dans nos institutions. Grâce à eux nous pouvons continuer à remplir cette mission collective.

Nous formons ainsi des **communautés de solidarité** où nous œuvrons pour un monde plus juste tout en enseignant les valeurs que nous voulons promouvoir. Nous formons des communautés qui annoncent la nouvelle vie à laquelle nous aspirons pour notre monde qui souffre en prenant soin des plus vulnérables et en protégeant la nature – c'est-à-dire en embrassant toute l'humanité dans une société durable. Certaines de nos communautés sont également des communautés d'hébergement, des espaces qui reçoivent et s'occupent de personnes qui ont besoin d'abri et de soutien.

Nous voulons des communautés qui considèrent le futur avec **espoir**, qui sont prêtes à travailler sur le long terme, qui ont la volonté de planifier et d'évaluer, qui sont flexibles, dynamiques et créatives, et qui se préoccupent du monde dans toute son étendue et non uniquement de la réalité immédiate où ils se trouvent. Nous avons besoin de communautés qui sont prêtes à dénoncer les structures injustes et à annoncer une nouvelle façon d'être humain.

Nous aspirons à des travaux apostoliques qui offrent des **services efficaces**, mais qui mettent en évidence la **passion des bénévoles**, car tous ceux qui y travaillent sont à même de combiner la chaleur humaine et la rigueur professionnelle.

Nous avons besoin d'œuvres apostoliques et de secteurs sociaux qui créent des **réseaux efficaces** avec d'autres activités et secteurs et avec des institutions internationales, afin d'avoir un impact plus incisif sur le monde où nous vivons et qui développeront une forte citoyenneté internationale qui opérera les transformations nécessaires.

Nous espérons que certaines idées présentées dans ce document contribueront à la réflexion et au discernement et qu'elles nous permettront de nous engager de nouveau - en tant qu'individus, en tant que communautés, et en tant qu'activités apostoliques - à la foi qui produit la justice.

Questions à discuter en groupe

- Quelles sont les plus importantes qualités et activités que nous devrions développer dans votre communauté, oeuvre, province, ou conférence dans les années à venir ?

Secrétariat pour la Justice Sociale et l'Écologie

Borgo Santo Spirito, 4

00193 Roma

+39 06689 77380 (fax)

sjes@sjcuria.org